



**Est
Ensemble**
Grand Paris

**Pour le climat
et la justice sociale !**



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

2024



**RÉDUIRE
TRIER
AGIR**

**Bagnolet, Bondy, Bobigny, Pantin, Le Pré Saint-Gervais,
Les Lilas, Montreuil, Noisy-Le-Sec, Romainville**

2024



SOMMAIRE

L'ÉDITORIAL

8

LES FAITS MARQUANTS 9

PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ

11

COMPOSITION ET SITUATION GÉOGRAPHIQUE.....	11
COMPÉTENCES ET GOUVERNANCE DE LA COLLECTIVITÉ.....	12

ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS

15

LA PRÉ-COLLECTE.....	15
LA COLLECTE.....	23
LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION.....	34
L'INFORMATION.....	35

SENSIBILISATION ET PRÉVENTION

41

LA POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION.....	41
LA PRÉVENTION.....	44
LA SENSIBILISATION.....	48

BILAN DES TONNAGES DES DÉCHETS COLLECTÉS

53

REPÈRES.....	53
PRÉSENTATION DES TONNAGES COLLECTÉS.....	56
PERFORMANCE DE COLLECTE.....	68

COÛTS DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS

71

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

76

ANNEXES

77

L'ÉDITORIAL

Alors que l'humanité est confrontée à des défis majeurs : l'effondrement du vivant, le dérèglement climatique, la pollution des eaux, de l'air, du sol, Les déchets ont aujourd'hui envahi tous les milieux. Contrairement à ce que l'on pourrait espérer dans pareille situation, 2024 aura été marquée par une grande instabilité politique tant à l'échelle internationale que nationale. La surexploitation et le gaspillage des ressources naturelles ne cessent d'augmenter, la pollution plastique inonde le monde et notre société a bien du mal à réorienter ses modes de production et de consommation.

Face à ce constat, un changement de paradigme s'est imposé localement, tourné vers l'écologie sociale et participative. Le zéro déchet a intégré les actions du Plan Climat Air Energie Territorial. Les liens tissés entre les différentes directions communales et territoriales, les partenaires institutionnels et ceux de l'économie sociale et solidaire ont permis de porter une dynamique positive et des politiques extrêmement ambitieuses en matière de gestion de déchets. Les actions de sensibilisation et les moyens de prévention ont été renforcés. Le retour des déchets organiques à la terre et le développement du réemploi restent des priorités. L'engagement quotidien des agents et les orientations adoptées en début de mandat auront permis : l'amélioration continue des services proposés aux usagers avec un coût aidé par habitant toujours inférieur à la moyenne régionale, une réduction significative des déchets ultimes et un taux de valorisation jamais connu dans le passé.

Le nouveau marché de collecte lancé fin 2023 permet de trier plus et de valoriser davantage de flux (verre, cartons, déchets alimentaires, encombrants, ...). Le ramassage est réalisé avec du matériel générateur de moins de nuisances. Le cadre est posé mais il reste à développer plus de moyens coercitifs notamment pour s'assurer du bon respect de notre règlement de collecte et de la verbalisation administrative des infractions au code de l'environnement.



Cinquième et dernier d'un mandat bien rempli, ce rapport d'activité revêt un sens particulier. Vous y trouverez des informations utiles à la compréhension des services rendus et des effets concrets des politiques menées. Est Ensemble apparaît aujourd'hui comme un exemple à l'échelle métropolitaine et je tiens à exprimer ma gratitude à toutes celles et ceux qui ont contribué à ce bilan 2024.

Patrick Lascoux

Vice-président chargé du Programme Zéro déchet, de la Prévention, de la Réduction et de la Revalorisation

Est Ensemble - Grand Paris

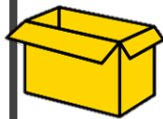
LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024

DÉCHETS DES PROFESSIONNELS : L'ESS AU CŒUR DE LA COLLECTE DES CARTONS

Depuis janvier 2024, Est Ensemble a mis en place une collecte spécifique des cartons issus des activités commerciales.

Ce nouveau service, confié à des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS), vise à mieux accompagner les professionnels dans la gestion de leurs déchets. Organisée par zones et adaptée aux spécificités locales, cette démarche s'inscrit pleinement dans les objectifs de réduction des déchets et de promotion du réemploi.

GRÂCE À VOUS, NOUS DONNONS
UNE SECONDE VIE À VOS CARTONS



LE TRI EN MUSIQUE, LA COM' EN MOUVEMENT

Est Ensemble a lancé une communication décalée en floquant les flancs de ses bennes avec des paroles de chansons détournées sur le thème du tri.

Par ailleurs, une réflexion globale est initiée autour de l'harmonisation des supports de communication : flyers, affiches, publications.

Portée par la signature « Réduire – Trier – Agir », cette nouvelle identité accompagnera les messages et consignes dès 2025.

BACS, ABRIS-BACS, BIOSEAUX: VERS LA GÉNÉRALISATION DU TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

En 2024, les bornes de tri des déchets alimentaires ont fait leur apparition à Bagnolet, Montreuil, Les Lilas, Pantin et au Pré Saint-Gervais.

Un déploiement accompagné d'actions de terrain : stands d'information, animations pédagogiques et distribution de bioseaux pour faciliter le geste de tri.

La généralisation sur l'ensemble du territoire se poursuit en 2025.



ROMAINVILLE : FIN PROGRAMMÉE POUR LA COLLECTE PNEUMATIQUE

En 2023, la ville et Est Ensemble ont décidé, en concertation avec les usagers de démanteler la collecte par aspiration pneumatique à Romainville.

Pour remplacer les bornes pneumatiques, des systèmes de collecte adaptés aux différents types d'habitat ont été installés au fur et à mesure du démontage. Les travaux ont commencé en 2024 et s'achèveront fin 2025.

Ces opérations ont été accompagnées par des actions d'information et de sensibilisation auprès des habitants sur le nouveau mode de collecte.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024

REDEVANCE SPÉCIALE : UN NOUVEAU MODÈLE PENSÉ EN 2024

Est Ensemble a souhaité mieux accompagner les professionnels, les responsabiliser dans la gestion de leurs déchets et renforcer l'efficacité du service.

Un scénario a été retenu pour une mise en œuvre progressive dès 2025. Il reposera sur un nouveau règlement territorial, une délibération annuelle des tarifs, ainsi qu'un suivi dédié des professionnels.



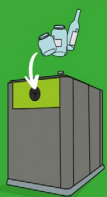
NOUVEAU SOUFFLE POUR LE TRI DU VERRE SUR LE TERRITOIRE

Dans le prolongement du nouveau schéma de collecte, des Points d'Apport Volontaire Aériens verre ont été déployés dans plusieurs villes du territoire pour encourager le tri et permettre aux usagers de ne plus jeter le verre avec les ordures ménagères.

Au total, 41 nouveaux PAVA (en plus des 524 existants sur le territoire) ont ainsi été installés à Montreuil, Bagnolet, Les Lilas et Noisy-le-Sec.

ON SE MET AU VERRE ?

UNE NOUVELLE BORNE DE TRI PRÈS DE CHEZ VOUS



ESPACES PUBLICS : EN ROUTE VERS LE TRI HORS FOYER

Rendu obligatoire par la loi AGEC à partir du 1er janvier 2025, le tri hors foyer (sur le domaine public) a fait l'objet d'une réflexion avec les villes en 2024, s'appuyant sur un diagnostic des usages et une analyse des gisements de déchets.

Avant le déploiement de dispositifs adaptés au territoire, une expérimentation portée par Est Ensemble et soutenue par les éco-organismes sera réalisée en 2025



UNE COLLECTE AGILE ET EFFICACE, AU RYTHME DES JEUX

Est Ensemble faisait partie des territoires retenus pour accueillir des épreuves olympiques et des sites d'entraînement.

Dans ce contexte exceptionnel, la fermeture de certains axes routiers a parfois compliqué la circulation, perturbant ponctuellement les tournées de collecte des déchets

Pour anticiper ces contraintes, les horaires et circuits ont été réajustés. Résultat : l'ensemble des opérations s'est déroulé avec fluidité et sans incident.



PARIS 2024



UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LA GESTION DES DÉCHETS DU BÂTIMENT

Est Ensemble a poursuivi la modernisation de ses déchèteries en élargissant son service de gestion des déchets aux Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB) comme le plâtre, bois et menuiseries vitrées.

Depuis l'automne 2024, cela vise à améliorer le tri, réduire les coûts d'enfouissement et combattre les dépôts sauvages grâce à la filière à Responsabilité Élargie du Producteur (REP).



Composition et situation géographique

Née en 2010 comme communauté d’agglomération, Est Ensemble est devenue en 2016 un Établissement Public Territorial (EPT n°8) de la Métropole du Grand Paris.

Son territoire est constitué de 9 communes du département de la Seine-Saint-Denis et compte 440 811 habitants (source INSEE 2023) pour une superficie d’environ 39,3 km².

Le territoire se caractérise par une population urbaine dense qui ne cesse de s’accroître (plus de 11 217 habitants/ km²) où l’habitat collectif est majoritaire (plus de 83,2%).



Figure 1 : Situation du territoire de l’EPT Est Ensemble

Tableau 1 : Données démographiques des villes du territoire d’Est Ensemble

	Population 2024	Superficie (Km²)	Densité de population (habitants/Km²)	Taux d’habitat vertical (2021)
Bagnolet	39 493	2,6	15 190	87,07 %
Bobigny	55 191	6,8	8 116	75,3 %
Bondy	53 067	5,5	9 649	70,4 %
Le Pré Saint-Gervais	16 913	0,7	24 161	91,5 %
Les Lilas	23 589	1,3	18 145	87,5 %
Montreuil	112 027	8,9	12 587	83,0 %
Noisy-le-Sec	46 229	5,1	9 065	80,1 %
Pantin	60 959	5,0	12 192	94,5 %
Romainville	33 343	3,4	9 807	79,4 %
Total	440 811	39,3	11 217	83,2 %



Compétences et gouvernance de la collectivité

Le conseil de territoire est composé de 80 élus à parité, désignés fin 2020 au sein des conseils municipaux de chacune des 9 communes membres.

Il est chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'Intercommunalité dans la limite des compétences qui lui ont été transférées (vote du budget, décisions des investissements, modalités de gestion du service, etc.)

Est Ensemble a la compétence «Déchets» depuis sa création. (collecte et traitement)

L'arrêté préfectoral du 11 avril 2018 qui acte la substitution de la communauté d'agglomération en établissement public territorial, stipule que la gestion des déchets ménagers et assimilés est une de ses compétences obligatoires.

La Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets au sein d'Est Ensemble assure les missions de collecte :

- La collecte des déchets ménagers et assimilés,
- L'évacuation des dépôts sauvages illégaux sur l'espace public,
- Le vidage des corbeilles de rues,
- La gestion et la maintenance des conteneurs à déchets.



Pôle Prévention et Sensibilisation

10 agents

Service animation et événements

Service des maîtres-composteurs

Service des appels à projets et projets externalisés



131 agents

organisés en

5 pôles

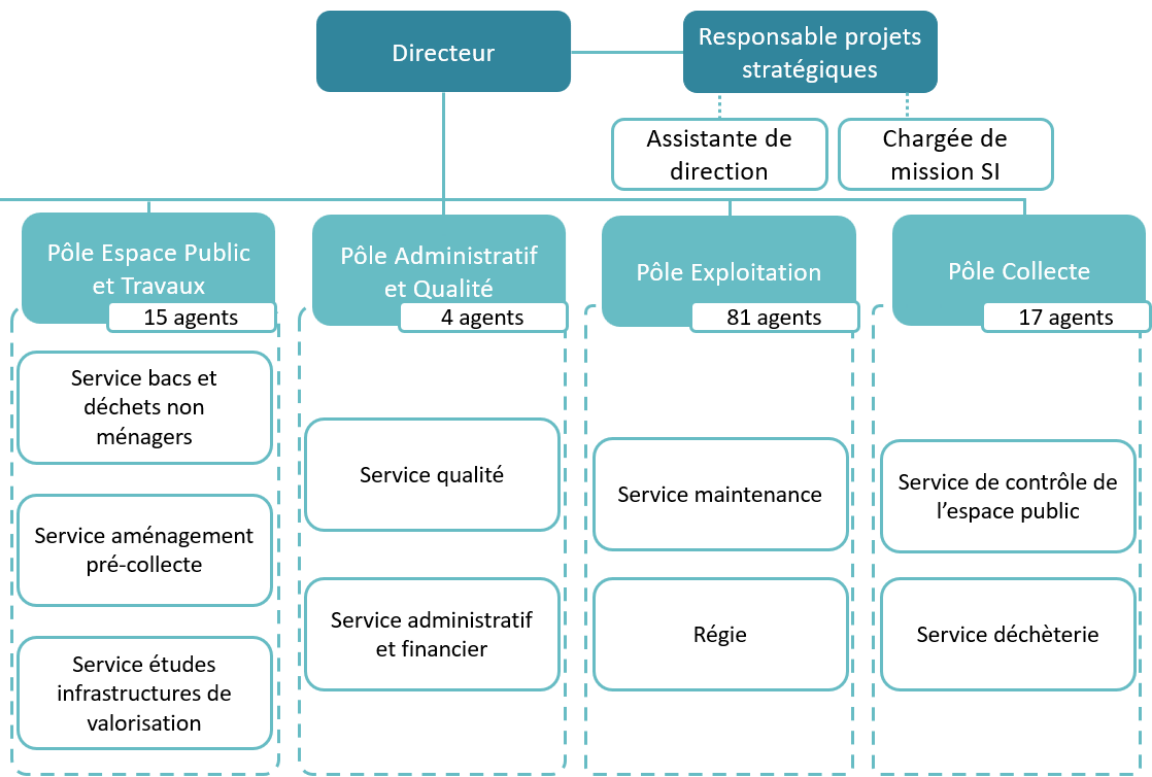
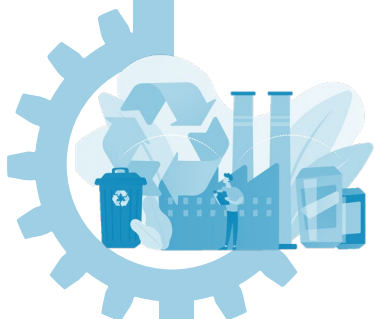


Figure 2 : Organigramme de la Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets en 2024

TRI/ TRAITEMENT



La compétence « traitement » est, quant à elle, déléguée au SYCTOM (l'agence métropolitaine des déchets ménagers d'Ile-de-France). Seul le traitement des gravats, des déchets verts et des déchets dangereux est aujourd'hui directement géré par Est Ensemble.

En résumé :

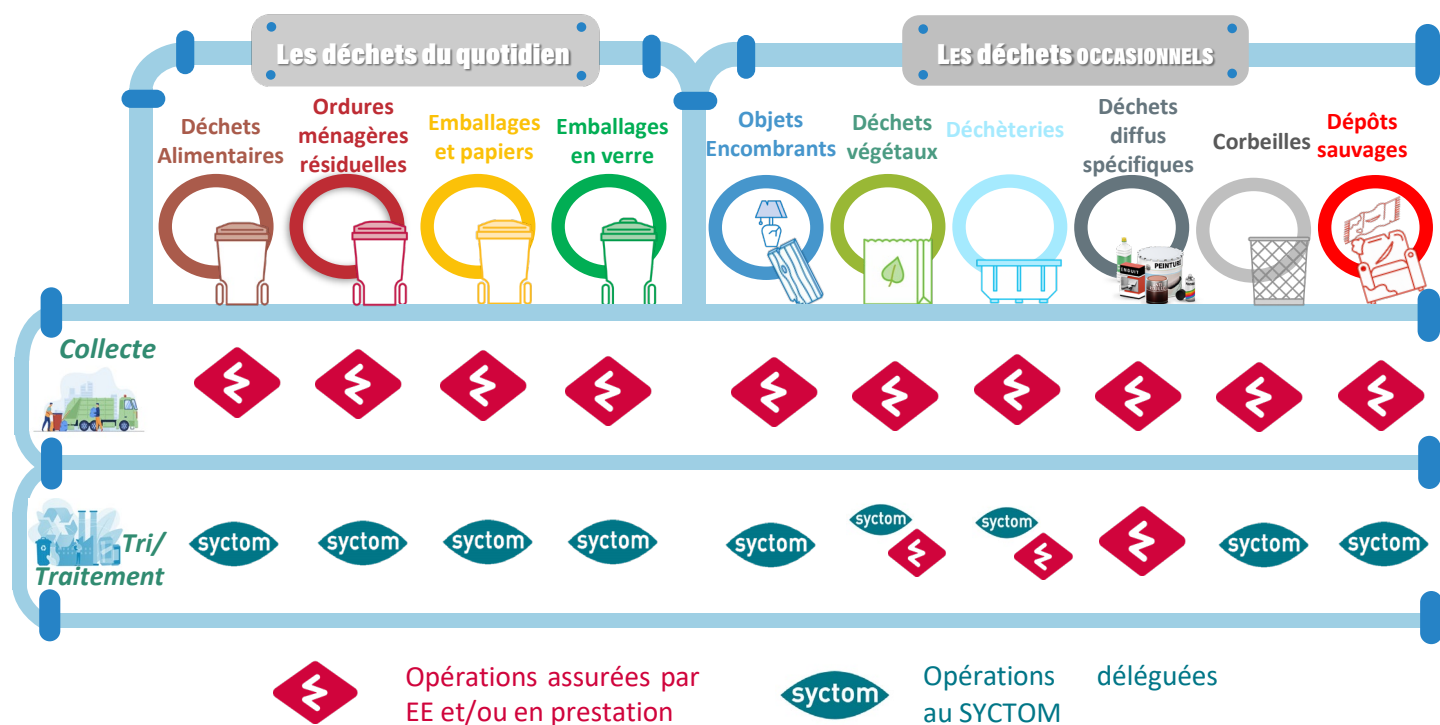


Figure 3 : Répartition de la compétence « Collecte et traitement des déchets » selon les différents flux

ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS



Est
Ensemble
Grand Paris

LA PRÉ COLLECTE

EXPERTISE

Dans le cadre de sa compétence en matière de gestion des déchets, Est Ensemble accompagne les porteurs de projets immobiliers dans la conception et le dimensionnement des équipements dédiés (locaux poubelles, Points d'Apport Volontaire (PAV), abris bacs DA).

Annexée au PLUi depuis 2020, Est Ensemble met à disposition une note de préconisations techniques pour la collecte et la gestion des déchets ménagers et assimilés.

341
dossiers de permis de
construire ont été traités
en 2024



Est
Ensemble
Grand Paris

LES BACS

La collecte en porte-à-porte (en bacs) est le mode de collecte le plus courant pour les ordures ménagères et les emballages dans les 9 communes du territoire. Certaines communes, telles que Bobigny, Bondy, Pantin, et Romainville, bénéficient également d'une collecte de verre en porte-à-porte.

Depuis 2020, Est Ensemble collabore avec la société SULO via un marché public pour la fourniture et la maintenance des bacs roulants, qui répondent au code couleur suivant :

- Cuve gris anthracite pour les ménages et vert olive pour les assimilés;
- Couvercle grenat, jaune, marron ou vert selon le type de déchets.

Est Ensemble fournit et répare les bacs pour les ménages et les assimilés qui en font la demande.

La régie Maintenance, composée de 9 agents, gère les prêts de bacs pour les manifestations, les dysfonctionnements de matériel de pré-collecte et le nettoyage des colonnes ou trappes d'apport volontaire.

La maintenance dispose également d'un stock de bacs spécifiques de prêt reconnaissables grâce à leurs cuves rouges.



Un total de 188 542 bacs sur le territoire dont 87 % pour les ménages

Une hausse du nombre de bacs de +1 % en 2024

Nombre de bacs sur le territoire

Ordures ménagères résiduelles

Ménages

82 728

Assimilés

13 731



Emballages et papiers

Ménages

53 570

Assimilés

7 783



Emballages en verre

Ménages

14 193

Assimilés

1 096



Déchets alimentaires

Ménages

14 361

Assimilés

1 080



Figure 4 : Nombre de bacs par flux et par type de producteur

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Est Ensemble dispose de plus de **1 500** bornes d'apport volontaire en service sur son territoire qui s'ajoutent à la collecte en porte-à-porte.

Depuis novembre 2023, la société **SULO**, fournit, pose, gère, entretient et répare ces équipements via un marché public avec **Est Ensemble**.

Est Ensemble encadre le déploiement des points d'apport volontaire (PAV) par une convention de fourniture, pose, gestion, entretien et maintenance des équipements.

Ce document précise l'ensemble des acteurs du projet et les responsabilités de chacun.



Figure 5 : Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE)

➤ A la charge d'Est Ensemble :

- Fourniture, livraison, pose et mise en service,
- Campagne de sensibilisation et d'information (habitants, gardiens),
- Opération de maintenance préventive (1 fois par an),
- Réparation et remplacement des pièces mécaniques/stickers consignes,
- Lavage, nettoyage et désinfection des cuves (1 fois par an).

➤ A la charge du porteur de projet :

- Travaux de Génie civil (fosses, remblaiements et finitions autour des PAVE après la pose),
- Sondage, dévoiement de réseaux.

➤ A la charge du bailleur ou de la copropriété :

- Maintien de la propreté des PAVE dans un rayon de 2 mètres autour de la bordure de la plateforme,
- Retrait des objets encombrants déposés sur et autour des colonnes.



**1 594 bornes
(aériennes et
enterrées) sur le
territoire**

**Une hausse du nombre de
bornes de
+12% en 2024**

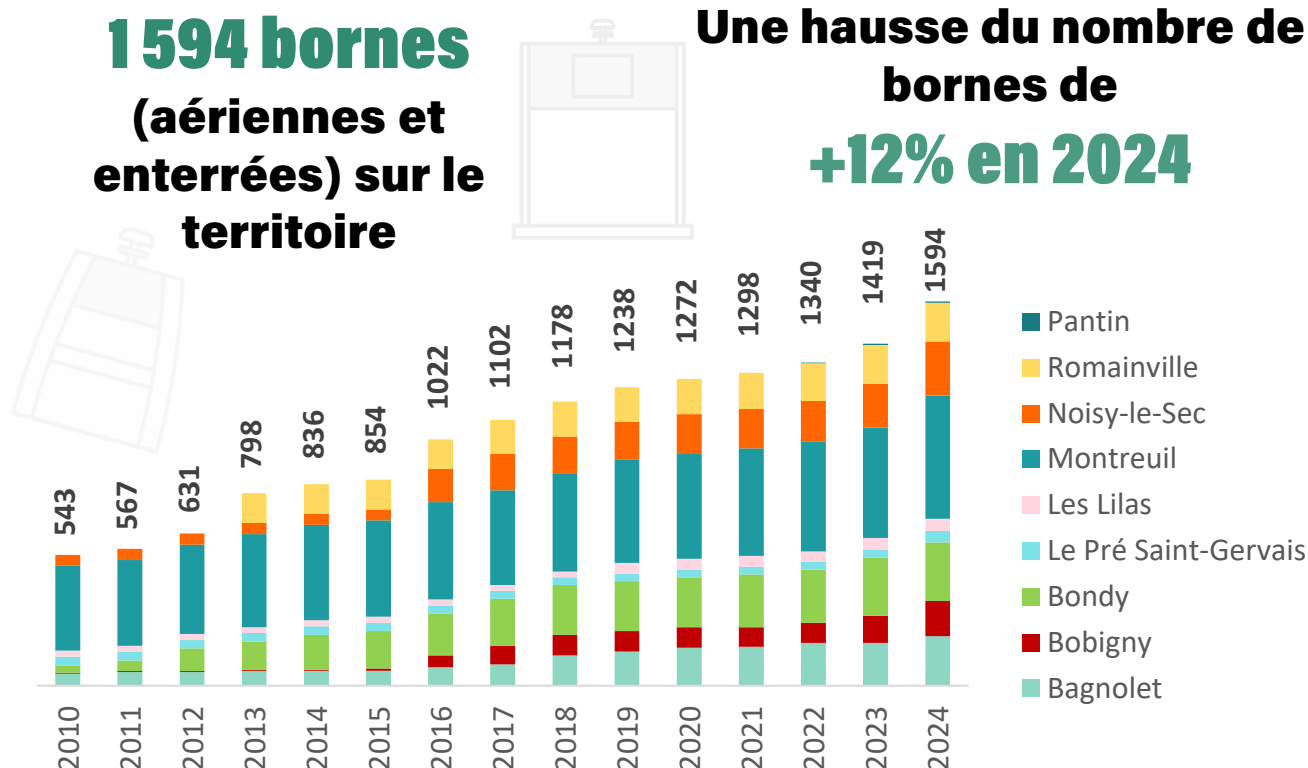


Figure 6 : Evolution du nombre de bornes d'apport volontaire par ville

LA COLLECTE PAR ASPIRATION PNEUMATIQUE (CPOM)

Le 14 février 2023, Est Ensemble et la Ville de Romainville ont conjointement décidé, avec validation du Conseil municipal, de mettre fin progressivement à la collecte par aspiration pneumatique d'ici le 15 décembre 2025.

L'année 2024 a été consacrée à la préparation de cette transition.

Les solutions de remplacement (bacs, points d'apport volontaire) ont été étudiées.

Les gestionnaires concernés ont été informés et accompagnés.

Les entreprises en charge des travaux ont été choisies et un calendrier de travaux par phases et secteurs a été établi.

**146 bornes
de collecte par
aspiration pneumatique
à Romainville**



Figure 7 : Photos du chantier du n°1 rue des Fontaines

À partir du 1^{er} janvier 2025, les cinq phases prévues se dérouleront selon ce planning :

- **Phase 1 – « Cité Gagarine » (nord) :**
Finalisation au 1^{er} trimestre 2025
- **Phase 2 – « Grands Champs » (sud) :**
finalisation au 1^{er} trimestre 2025.
- **Phases 3 à 5 :** réalisation programmée de mai à décembre 2025.

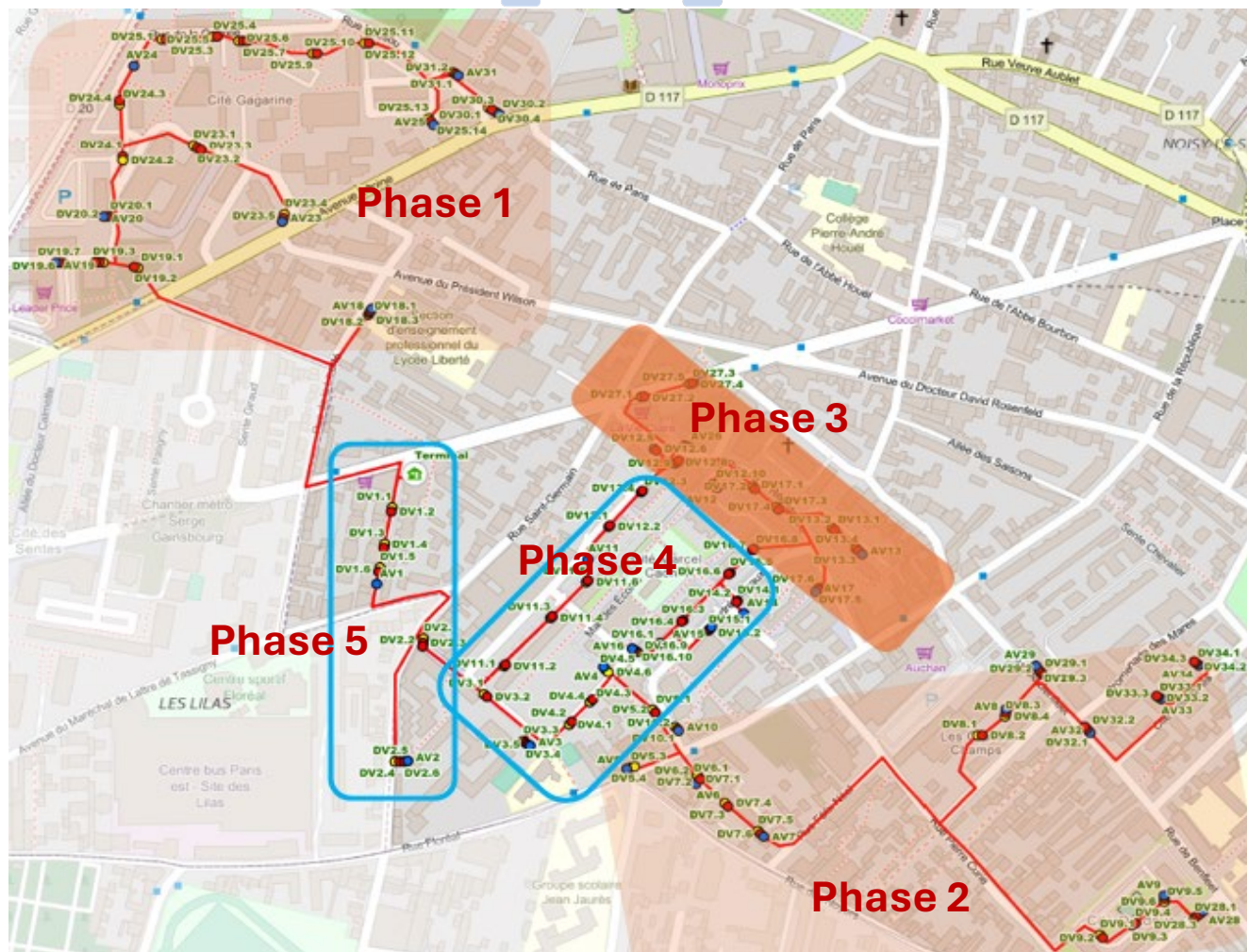


Figure 8 : les phases des travaux pour le démantèlement des bornes de collecte par aspiration pneumatique

APPORT VOLONTAIRE POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES (DA)

Dès 2017, Est Ensemble a déployé une collecte en porte-à-porte des déchets alimentaires à Romainville. Cette expérimentation initiale, financée par le SYCTOM, ciblait environ 6 000 habitants ainsi que divers professionnels, notamment les marchés alimentaires, les cuisines centrales et les restaurants scolaires.

Pour faire suite à la directive cadre européenne sur les déchets et à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC), Est Ensemble a décidé d'étendre la collecte en PAV des déchets alimentaires à l'ensemble de la ville de Romainville au printemps 2023, en parallèle du déploiement de la collecte PAP dans l'habitat pavillonnaire de 5 villes, pour ensuite la généraliser progressivement à l'ensemble du territoire sur les années 2023, 2024 et 2025.

281 abris bacs installés

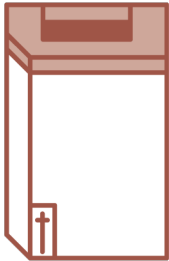


Figure 9 : Borne (abri-bac) de collecte des déchets alimentaires

Mise en place et développement de la collecte en apport volontaire

229 nouvelles bornes ont été installées dans 5 villes du territoire, venant s'ajouter aux 52 bornes déployées à Romainville en 2023, soit un total de 281 bornes mises en service fin 2024.

À noter que trois villes sont désormais totalement desservies par ce dispositif de collecte des déchets alimentaires (en bornes ou en porte-à-porte) : Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas et Romainville. Les autres villes sont partiellement couvertes et feront l'objet d'un déploiement complémentaire en 2025.



Tableau 2 : répartition des bornes de collecte des déchets alimentaires par ville

Ville	Nombre de bornes installées
Bagnolet	24
Le Pré Saint-Gervais	28
Les Lilas	31
Montreuil	71
Pantin	75
Romainville	52
Total	281



LA COLLECTE DES TEXTILES EN APPORT VOLONTAIRE

Depuis 2011, Est Ensemble a mis en place la collecte des textiles en PAV . En septembre 2022, Est Ensemble a renouvelé ses conventions avec trois organismes qui gèrent les bornes sur l'espace public du territoire (mise a disposition des bornes, collecte et traitement) : Le Relais 75 à Pantin, Le Relais Nord-Est – Île-de-France à Bobigny, Noisy-le-Sec, Montreuil et Bondy, ainsi qu'Eco-textile à Bagnolet.

Des bornes situées sur des espaces privés sont aussi accessibles aux usagers, cependant elles ne relèvent pas de la compétence d'Est Ensemble.

En 2024, les collectes ont permis de récupérer 499 tonnes de textiles.

144 bornes au total
dont 130 sur l'espace public

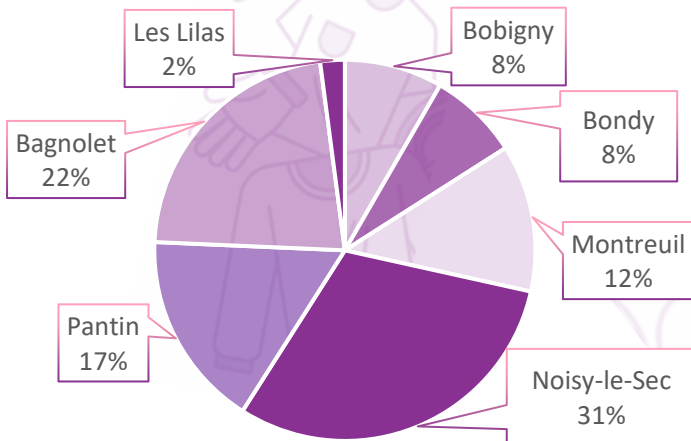


Figure 10 : Répartition des bornes « textile » par ville du territoire



Figure 11 : Guide pratique pour le tri des textiles



**Est
Ensemble**
Grand Paris



Le tri des textiles

Mode d'emploi



LA COLLECTE

Le système de collecte des déchets, déployé depuis le 2 octobre 2023, est en 2024 pleinement opérationnel sur l'ensemble du territoire d'Est Ensemble.

Il marque une transformation majeure du service public de gestion des déchets, avec une logique renforcée de tri à la source :

- Montée en puissance des collectes sélectives,
- Collecte séparée des déchets alimentaires,
- Equilibrage des fréquences de collecte d'ordures ménagères résiduelles (OMR) et d'emballages et papiers.

Lots géographiques (porte-à-porte – PAP) :

- **Lot 1** : attribué à **COVED**
 - **Lot 2** : attribué à **SEPUR**
 - **Lot 3** : attribué à **SUEZ**
- (voir figure n°12)

Lots techniques (spécifiques à certains flux) :

- **Lot 4** : Collecte des Points d'Apport Volontaire (PAV) : attribué à **COVED**, sur tout le territoire
- **Lot 5** : Collecte des déchets alimentaires : attribué à **MOULINOT**, sur tout le territoire
- **Lot 6** : Groupement **LEMON AIDE** Collecte des cartons des commerçants de centre-ville

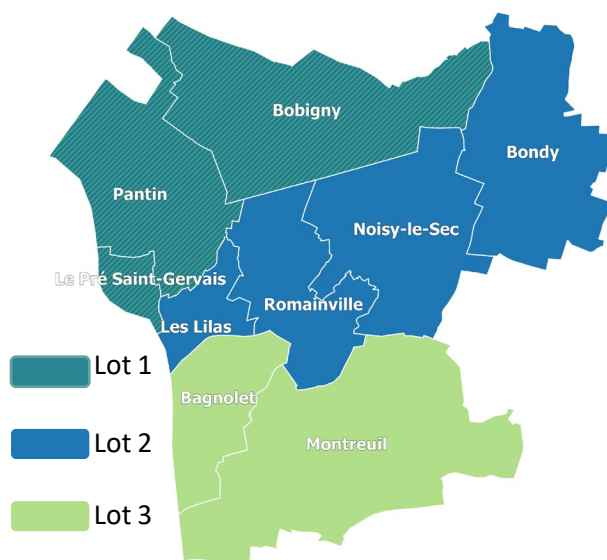


Figure 12 : Répartition des lots géographiques (Collecte en PAP) du marché de collecte



LA COLLECTE DES DÉCHETS DU QUOTIDIEN

Quel que soit le lot géographique, les fréquences de collecte varient selon les flux et sont harmonisées sur le territoire selon la typologie d'habitat.

Tableau 3 : Modes et fréquences de collecte par lot géographique/technique et par flux de déchets

	 Ordures ménagères résiduelles	 Emballages et papiers	 Emballages en verre	 Déchets Alimentaires
Lot 1	C1 à C3* / Bacs	C1 à C2 / Bacs	C0,5 / Bacs	-
Lot 2	C1 à C3* / Bacs	C1 à C2 / Bacs	C0,5 à C1 / Bacs	-
Lot 3	C1 à C4* / Bacs	C1 à C2 / Bacs	-	-
Lot 4	C1 à C2 / PAV ou Bornes d'aspiration**	C1 / PAV ou Bornes d'aspiration**	C0,5 à C1 / PAV	-
Lot 5	-	-	-	C1 / Bacs ou PAV

C0,5 = 1 passage toutes les 2 semaines

C1 = 1 passage/semaine (pavillonnaire, petits collectifs)

C2 = 2 passages/semaine (grands collectifs)

C3 = 3 passages/semaine (forte densité)

Aspiration pneumatique : quartiers spécifiques de Romainville

DÉCHETS ALIMENTAIRES (DA)



Avec la loi Grenelle 2 de 2010, les producteurs de déchets alimentaires **de plus de 10 tonnes par an ont l'obligation depuis 2016 de trier** et de procéder à une valorisation biologique de leurs déchets (pour un établissement scolaire, cela représente 400 repas/jour ou un marché alimentaire comprenant 25 étals).

Le code de l'environnement prévoit qu'au plus tard le **31 décembre 2023**, cette obligation s'applique à tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets, **y compris aux collectivités territoriales** dans le cadre du service public de gestion des déchets et aux établissements privés et publics qui génèrent des biodéchets (Article L541-21-1).

Conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC), dite loi anti-gaspillage, il est prévu que cette obligation fasse l'objet d'un renforcement progressif en vue de sa généralisation. **Elle s'applique dès le 1^{er} janvier 2023 à tous les professionnels produisant plus de 5 tonnes par an de biodéchets**, avant d'être étendue à l'ensemble des acteurs professionnels, **sans seuil minimum, à la date du 1^{er} janvier 2024** (Cf. Vers la généralisation du tri à la source des biodéchets).

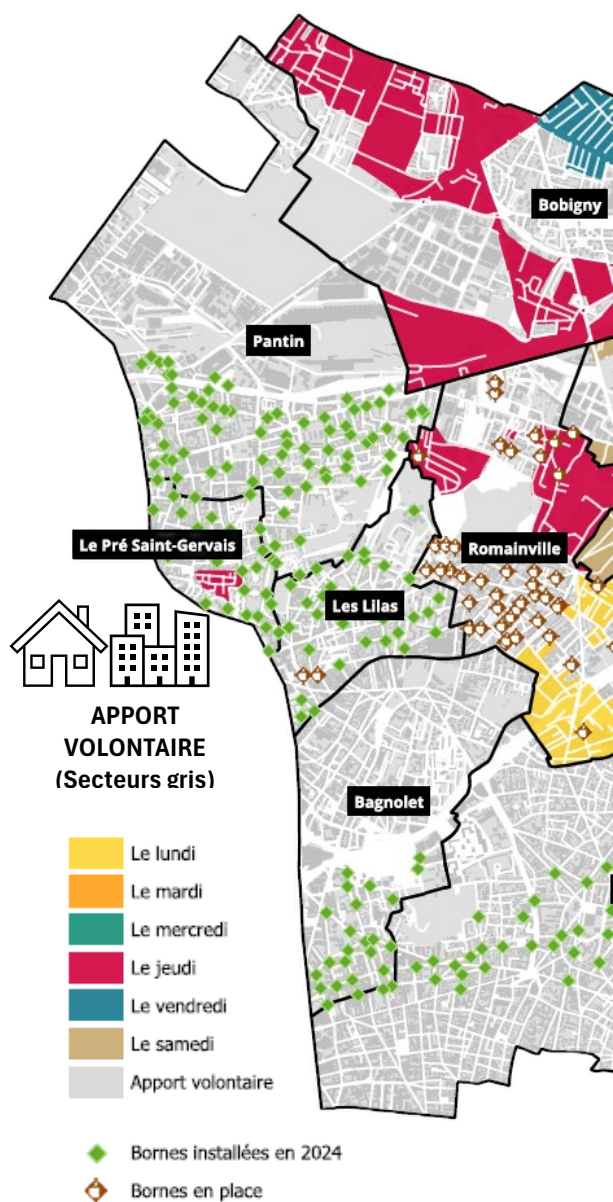
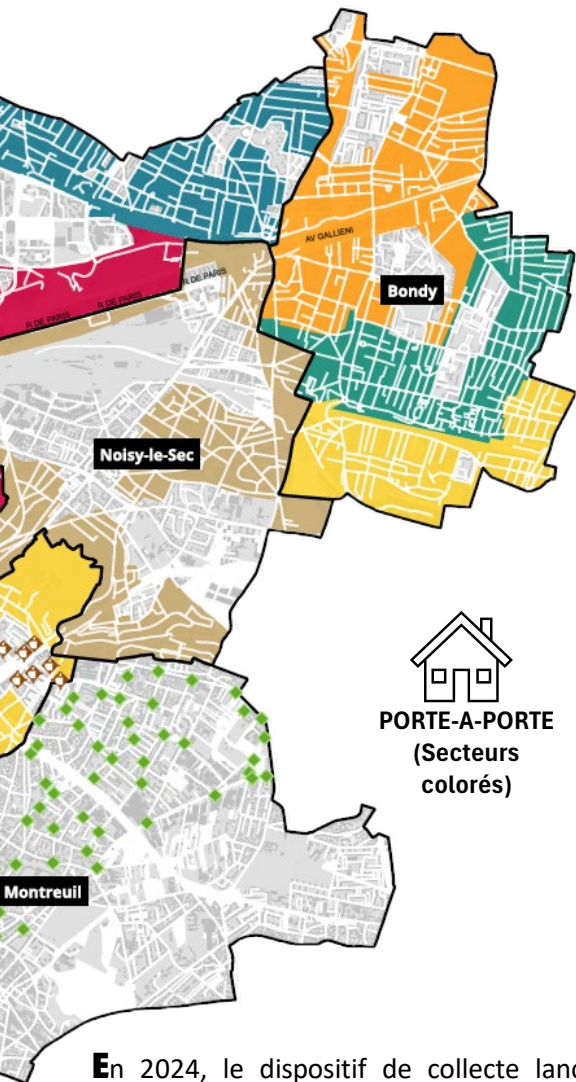


Figure 13 : Cartographie des jours et modes de collecte des déchets alimentaires par ville



Figure 14 : Le cycle des déchets alimentaires





En 2024, le dispositif de collecte lancé en octobre 2023 se poursuit sans changement, en cohérence avec le plan « Zéro Déchet » visant à réduire la production de déchets et à favoriser leur valorisation..

Le lot confié à MOULINOT pour la collecte des déchets alimentaires comporte deux modes de collecte :

- **Collecte en apport volontaire pour les zones d’habitats collectifs et centre-ville :**
Bagnolet, Les Lilas, Montreuil, Pantin et Romainville
- **Collecte en porte-à-porte pour les zones pavillonnaires :**
Bobigny, Bondy, Noisy-le-Sec, Le Pré Saint-Gervais, et Romainville.

348 établissements professionnels collectés

En 2024, les établissements considérés comme gros producteurs de déchets alimentaires (écoles, marchés, maisons de retraite, cuisines centrales, etc.) sont intégralement pris en charge dans le cadre du lot 5 du marché de collecte.

Tableau 4 : Évolution du nombre d’établissements participants à la collecte des déchets alimentaires

		2019	2020	2021	2022	2023	2024
Ecoles	+16%	33	49	122	154	178	198
Collèges	+31%	5	6	11	16	21	31
Lycées	-6%	9	14	16	16	15	15
Marchés	-17%	8	8	10	12	10	10
Autres établissements	+29%	19	25	36	58	75	94



Figure 15 : Consignes de tri des déchets alimentaires

LA COLLECTE DES DÉCHETS OCCASIONNELS

OBJETS ENCOMBRANTS (OE)

Depuis le 2 octobre 2023, la collecte des encombrants a été harmonisée sur toutes les villes du territoire, avec un passage tous les lundis matin, ceci afin de permettre une meilleure lisibilité du calendrier pour les usagers et de diminuer le nombre de dépôts sauvages.

Tableau 5 : Mode et fréquence de collecte des OE

Lot 1	C1 / Porte-à-porte
Lot 2	
Lot 3	

Les déchets acceptés dans la collecte des encombrants sont les suivants :

- Mobilier (canapés, armoires, chaises...)
- Literie (matelas, sommiers...)
- Revêtement de sol (moquette, tapis...)
- Planches en bois



Les déchets ci-dessous sont à déposer en déchèteries :

- déchets d'équipements électriques et électroniques,
- déchets de travaux,
- déchets toxiques,
- déchets végétaux...



Figure 16 : Supports de communication « Collecte des Encombrants »

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Les déchets végétaux doivent être présentés en sacs biodégradables ou en fagots cerclés avec une ficelle (pas en fer ou en plastique). Les déchets acceptés dans la collecte sont les suivants :

- Tontes
- Feuilles mortes
- Tailles de haies et d'arbustes
- Déchets floraux
- Résidus d'égavage



Tableau 6 : Mode et fréquence de collecte des déchets végétaux

Lot 1	C0,5 à C1 (de mi-mars à fin décembre) / Porte-à-porte en zone pavillonnaire
Lot 2	
Lot 3	



COLLECTE DES DÉPÔTS SAUVAGES

Tous dépôts de déchets sur la voie publique en dehors des heures de collecte, hors des contenants prévus, ou de nature erronée sont considérés comme des dépôts sauvages.

Les déchets sont enlevés par des équipes dédiées (Prestataires + Régie de collecte).

Des contrôleurs accompagnent les brigades propreté des villes dans leurs enquêtes pour identifier les contrevenants.



Figure 17 : Collecte d'un dépôt sauvage sur le territoire d'Est Ensemble

AMÉLIORATION CONTINUE : PRESTATIONS DE LA RÉGIE DE COLLECTE

La régie de collecte d'Est Ensemble a poursuivi sa démarche d'amélioration continue du service public rendu.

Les actions engagées ont porté à la fois sur la

réorganisation de la collecte des dépôts sauvages et sur des **études d'optimisation** des corbeilles de rue, menées en collaboration avec les villes du Territoire. Ces travaux visaient également à **réduire la pénibilité des missions pour les agents de collecte**.

Parallèlement, le **plan de verdissement de la flotte** s'est concrétisé :

- Sur les 45 véhicules dédiés à la collecte, **15 utilisent désormais une énergie alternative, dont 3 bennes à ordures ménagères électriques de 26 tonnes**.

Cette transition s'est traduite par une baisse continue de la consommation de carburant et des coûts associés au cours des trois dernières années.



Figure 17 : BOM 26T électriques



Figure 18 : L'évolution de la consommation de carburant de la régie (L)

LA COLLECTE DES DÉCHETS ASSIMILÉS

Les déchets produits par les commerçants, artisans, administrations ou petites entreprises — similaires en nature et en quantité à ceux des ménages — sont collectés conjointement avec les déchets ménagers.

Afin de mieux encadrer cette collecte spécifique et responsabiliser les professionnels, Est Ensemble a mis en place

le dispositif de la redevance spéciale (RS), déployée depuis 2022 sur les 9 villes du territoire ;

En outre, une collecte dédiée aux cartons des commerçants, a été lancée en janvier 2024 dans le cadre du nouveau marché de collecte.

LA COLLECTE DES CARTONS COMMERÇANTS

Dans la continuité des actions engagées, une nouvelle collecte a été lancée en janvier 2024. Elle vise les cartons des commerçants et est assurée par un groupement d'acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), structuré autour de quatre opérateurs : **Lemon Aide**, **Carton Plein**, ainsi que les Régies de Quartier du Blanc-Mesnil et de Montreuil.

- La Régie de Quartier du Blanc-Mesnil est quant à elle en charge de la collecte des cartons sur la ville de Bobigny.

L'ensemble des cartons collectés est dirigé vers le site de tri mutualisé de Lemon Aide à Pantin, où sont assurés :

- la réception,
- le tri matière,
- le stockage tampon,
- l'évacuation des cartons non réemployables vers des filières de recyclage,
- le réemploi des cartons.



Figure 19 : Répartition des zones de collecte des cartons commerçants par prestataire

La collecte s’organise par secteur avec des moyens adaptés :

- **Carton Plein** intervient en **cyclo-logistique** (vélo-remorque) sur les villes de Bagnolet, des Lilas et du Pré Saint-Gervais ;
- **Lemon Aide** collecte les villes de Pantin, Bondy, Noisy-le-Sec et Romainville ;
- **La Régie de Quartiers de Montreuil** intervient sur la ville de Montreuil.

GRÂCE À VOUS, NOUS DONNONS
UNE SECONDE VIE À VOS CARTONS

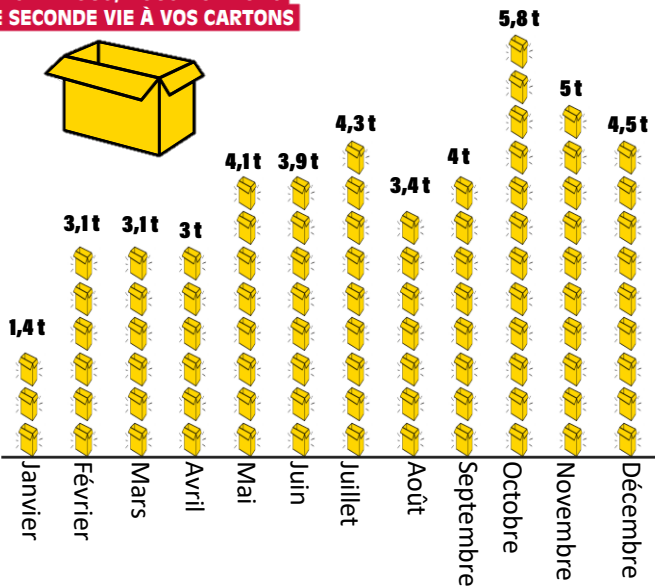


Figure 20 : Tonnages mensuels de cartons commerçants collectés en 2024

LA REDEVANCE SPÉCIALE (RS) ÉVOLUE

Pour atteindre l'objectif qu'Est Ensemble s'est fixé dans le cadre de son plan Zéro Déchet (moins 20% d'OMr à l'horizon 2025) et afin d'accompagner davantage les professionnels vers la bonne gestion de leurs déchets, Est Ensemble a choisi de déployer la redevance spéciale sur l'ensemble du territoire à compter du 1er janvier 2022.

Tableau 7 : Contrats RS par ville et montants facturés

	Total contrats	Montant facturé (TTC)
BAGNOLET	55	185 375,69 €
BOBIGNY	20	45 832,20 €
BONDY	18	52 751,60 €
LE PRE SAINT-GERVAIS	6	16 720,60 €
LES LILAS	15	47 472,72 €
MONTREUIL	12	22 084,70 €
NOISY-LE-SEC	7	15 366,43 €
PANTIN	68	247 061,98 €
ROMAINVILLE	16	58 943,98 €
Total	209	691 609,90 €

Depuis le 1^{er} janvier 2024 (facturation à blanc en 2022) :

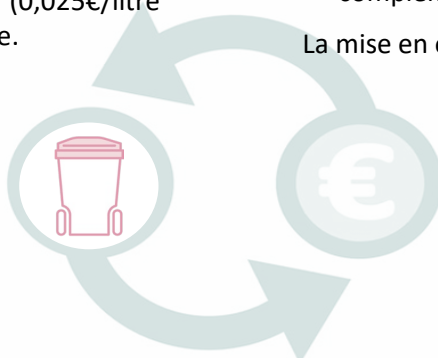
- ✓ La redevance spéciale s'applique à l'ensemble des 9 communes du territoire.
- ✓ La facturation est harmonisée (0,025€/litre OMR) sur l'ensemble du territoire.



Une étude d'optimisation a été menée en 2024 pour :

- Sensibiliser et responsabiliser les professionnels au tri, au réemploi et à la bonne gestion de leurs déchets.
- Mobiliser les professionnels autour du plan « Zéro déchet » en :
 - ❖ Veillant au respect des règles de collecte et à la propreté des espaces publics.
 - ❖ Adaptant le nombre de bacs selon l'activité.
 - ❖ Réduisant les dépôts sauvages.
 - ❖ Renforçant leur implication dans la réduction et la valorisation des déchets.
- Augmenter les recettes de la redevance spéciale pour prendre en compte le service complémentaire rendu à ces usagers.

La mise en œuvre sera réalisée en 2025.



DÉCHÈTERIES

Est Ensemble assure la gestion des deux déchèteries fixes du territoire, implantées à Montreuil et à Bondy. Réservées

exclusivement aux particuliers, elles ne sont pas accessibles aux professionnels. (Voir le guide des déchèteries en annexe.)

Tableau 8 : Les déchèteries fixes gérées par Est ensemble

Déchèteries gérées par Est Ensemble		
Ville	Bondy	Montreuil
Adresse	84 Avenue du 14 juillet	120-124 rue Pierre de Montreuil
Jours d'ouverture	Lundi au samedi :	Lundi, mardi et jeudi :
	9h et 19h	9h à 18h
	Dimanche :	Mercredi et vendredi :
	9h00 à 12h30	13h à 18h
Local réemploi	Sauf le 1 ^{er} janvier et 1 ^{er} mai	Samedi :
		10h à 18h
		Dimanche et jours fériés : 9h à 13h
		Les Valoristes
Accès des professionnels	Non	Lundi, mardi et jeudi : 10h - 17h
Exploitation "Haut de quai"		Samedi : 9h - 17h
Exploitation "Bas de quai"		

Autres déchèteries fixes accessibles aux habitants

Les particuliers d’Est Ensemble peuvent également se rendre à la déchèterie gérée par le SYCTOM, 62 rue Anatole France, à Romainville.

Grâce à un partenariat avec la ville de Paris, tous les habitants d’Est Ensemble peuvent aussi profiter des espaces de tri municipaux de la porte des Lilas et de la porte de Pantin.

Tableau 9 : Autres déchèteries fixes accessibles aux habitants du territoire

Ville	Déchèterie du SYCTOM	Déchèterie de la ville de Paris	
	Romainville	Paris	
Adresse	62 Rue Anatole France	11 rue Paul Meurice Porte des Lilas	5 bis place de la Porte de Pantin
Jours d'ouverture	du 1er octobre au 31 avril	Lundi au dimanche :	
	lundi au samedi 8h à 19h45		
	du 2 mai au 30 septembre	9h30 à 19h00	
	lundi au samedi 8h à 20h45		
	Les dimanches et jours fériés de 8h à 16h45		
	Fermé le 1er mai	Fermé le 1er janvier, 1er mai et 25 décembre	

Arrêt des déchèteries mobiles au 30 juin 2024

Après concertation avec les villes concernées (Bobigny, Pantin, Bagnole, Noisy-le-Sec et Montreuil) et une phase de communication auprès des habitants, Est Ensemble a décidé de fermer définitivement le service de déchèteries mobiles à compter du 30 juin 2024, après une analyse technico-financière qui a mis en évidence :

- Des performances de collecte très faibles, malgré l'effort logistique déployé
- Une prédominance des apports d'encombrants et de bois par rapport aux autres flux, limitant l'efficacité du tri sur site mobile
- Des coûts de mise à disposition et de traitement des déchets particulièrement élevés.
- Une fréquentation globalement insuffisante pour justifier le maintien du dispositif itinérant

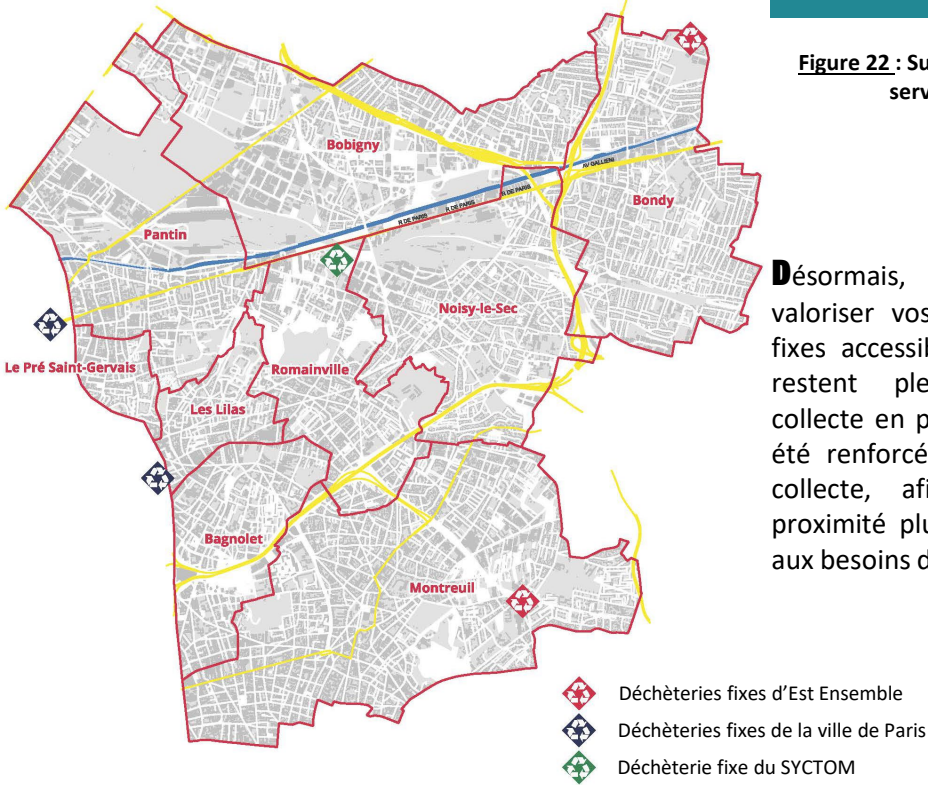


Figure 21 : Carte de situation des différentes déchèteries accessibles aux habitants d'Est ensemble



Est Ensemble
Grand Paris

Pour le climat
et la justice sociale !

Arrêt du service de déchèterie mobile

À partir du 30 juin 2024, les déchèteries mobiles seront définitivement fermées.

Pour continuer de recycler et valoriser vos déchets, les 5 déchèteries du territoire continuent de vous accueillir.

Plus d'infos ici :



Retrouvez leur emplacement sur la carte interactive geodechets.fr

Le calendrier annuel est disponible dans le guide des encombrants de votre ville, à télécharger sur notre site : est-ensemble.fr/encombrants



Info déchets
0805 055 055

geodechets.fr
L'info déchets sur mesure

Figure 22 : Support de communication « Arrêt du service de déchèterie mobile »

Désormais, pour continuer à recycler et valoriser vos déchets, les cinq déchèteries fixes accessibles aux habitants du territoire restent pleinement opérationnelles. La collecte en porte-à-porte des encombrants a été renforcée dans le nouveau marché de collecte, afin d'offrir une solution de proximité plus performante et plus adaptée aux besoins des habitants.

Evolutions de l'offre des déchèteries

Est Ensemble poursuit la mise en œuvre de son schéma directeur pour moderniser et optimiser son réseau de déchèteries. Les actions concrètes menées au cours de l'année sont :

❖ Prise en charge des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB)

Juillet 2024 : signature d'un contrat pour intégrer les déchets PMCB (plâtre, bois, menuiseries vitrées) dans le Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets (SPPGD). La mise en place opérationnelle a été mise en œuvre à l'automne 2024.

❖ Révision du règlement intérieur des déchèteries territoriales

Est Ensemble gère actuellement deux déchèteries ouvertes aux particuliers, qui permettent de collecter et valoriser près de 30 000 t de déchets par an .

A fin d'améliorer les performances de tri, un nouveau règlement a été mis en œuvre fin 2024.

Les principales évolutions sont :

- **Document unique et cadre réglementaire**

Création d'un document unique annexé au règlement territorial du service public de collecte des déchets ménagers et assimilés.

- **Objectifs de tri, de réemploi et de valorisation**

Mise en avant des ambitions d'Est Ensemble pour inciter les usagers à trier et valoriser davantage leurs déchets.

- **Orientation des professionnels vers des filières externes**

Les professionnels (y compris les associations) sont désormais redirigés vers des filières de reprise gratuites en dehors des infrastructures d'Est Ensemble.



Figure 23 : Règlement intérieur des déchèteries territoriales

- **Interdiction de certains véhicules**

Seuls les véhicules immatriculés et marqués comme particuliers sont autorisés : les utilitaires et véhicules non immatriculés sont exclus.

- **Évolution du nombre de visites et des volumes autorisés**

Dépôt limité à 2 m³ par jour et par foyer, avec un maximum de 4 passages par mois et 30 passages par an (au lieu de 8/mois et 52/an).

Apport de gravats plafonné à 1 m³ par visite, et de peintures/vernis limité à 60 kg par apport (en conditionnements de 25 L max).

- **Conditions de dérogation simplifiées**

Dérogations réservées aux particuliers résidant sur le territoire (4 par an, jusqu'à 5 m³ chacune, pour déménagement, vide-maison ou travaux > 2 m³).

Les professionnels n'ont plus accès à ce service, puisqu'ils disposent désormais de solutions dédiées.

- **Liste des déchets acceptés et interdits mise à jour**

Adaptation aux nouvelles filières de valorisation (textile, déchets dangereux spécifiques, etc.).

- **Local de réemploi à Montreuil**

Intégration des conditions de dépôt pour alimenter la recyclerie interne de la déchèterie.

- ❖ **Participation aux études de projets structurants**

- **Rénovation de la déchèterie de Bondy**

Est Ensemble réalise les études préalables pour moderniser et redimensionner la future déchèterie de Bondy.

- **Pôle d'Excellence de l'Économie Circulaire et Solidaire (PEECS)**

Est Ensemble Contribue aux études de programmation du SYCTOM, afin de concevoir un lieu fédérateur pour l'écoconception, le réemploi et le recyclage

- **Stratégie de développement de nouvelles filières REP**

Élaboration d'une feuille de route pour intégrer les filières à Responsabilité Élargie du Producteur (textile, DEEE, etc.) dans les déchèteries territoriales.



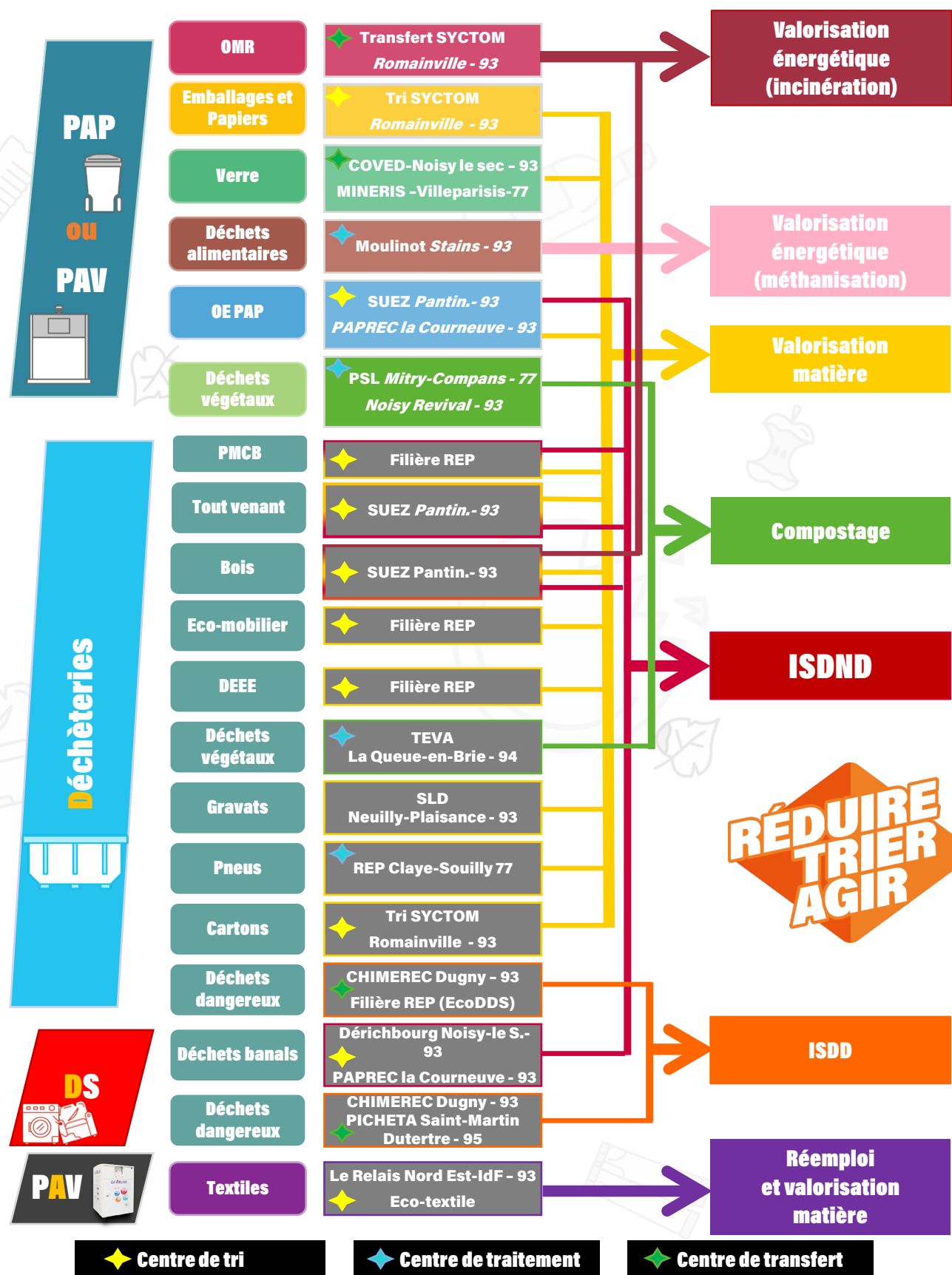
Figure 24 : Bennes au niveau de la déchèterie de Montreuil



Figure 25 : Local réemploi de la déchèterie de Montreuil



LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION



L'INFORMATION

TÉLÉ-ACCUEIL / PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

Le service Info déchets est disponible du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h00. L'appel est gratuit depuis les postes fixes ou mobiles.

Mise en place d'un système dématérialisé de Gestion de la Relation Usager (GRU)

Le système dématérialisé de gestion de la relation usager mis en place en juin 2023 a poursuivi son évolution, offrant une expérience plus fluide pour les usagers et permettant un meilleur suivi des demandes et des réclamations par les agents d'Est Ensemble.

<https://services.est-ensemble.fr/>

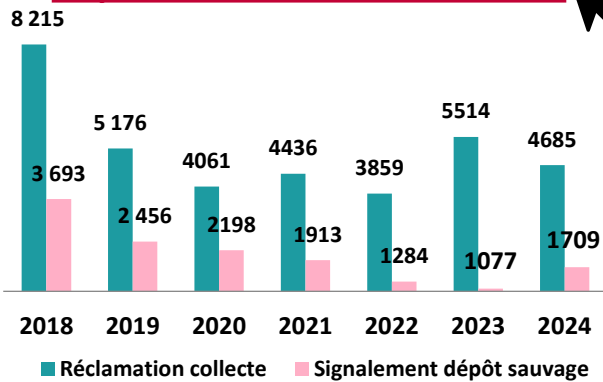


Figure 26 : Evolution des réclamations de collecte et des signalements de dépôts sauvages

+36% de signalements de dépôts sauvages vs 2023

-15% de réclamations de collecte vs 2023

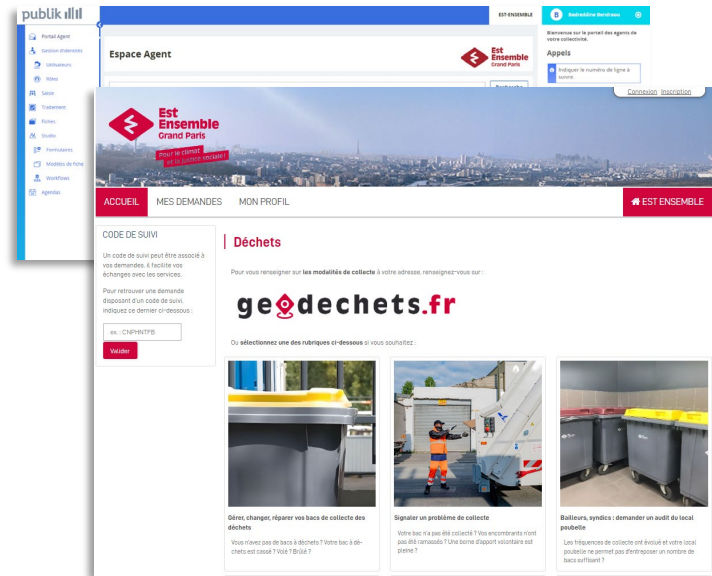


Figure 27 : Interface de la plateforme Publik pour la gestion dématérialisée des réclamations

L'évolution des signalements en 2024 reflète à la fois une amélioration des outils de suivi et une meilleure appropriation des démarches par les acteurs locaux.

La hausse des signalements de dépôts sauvages s'explique notamment par l'utilisation croissante de la démarche dématérialisée par les services municipaux pour transmettre leurs demandes aux services du territoire.

À l'inverse, la baisse des signalements liés aux incidents de collecte marque une stabilisation après la hausse observée en 2023, liée au lancement du nouveau marché.

Le niveau reste toutefois supérieur à celui de 2022, en partie en raison d'une meilleure connaissance et d'un usage accru de la plateforme GRU.



Bilan 2024 des démarches usagers via la GRU

La plateforme de Gestion de la Relation Usager (GRU) a permis de centraliser un grand nombre de démarches en ligne, dont deuxancements majeurs : la candidature au Fonds Zéro Déchets (avril 2024) et la génération de QR Code pour les dérogations d'accès aux déchèteries (juin 2024).

Tableau 10 : Bilan 2024 des démarches usagers via la GRU

Démarche	Demandes effectuées	Demandes traitées	Demandes erronées
Candidater au Fonds Zéro Déchets	37	34	3
Bailleurs, syndicats : demander un audit du local poubelle	124	84	40
Demander une dérogation d'accès aux déchèteries	975	880	95
Demander une solution de compostage	567	369	198
Gérer mes déchets professionnels	1 282	943	339
Gérer, changer, réparer vos bacs de collecte des déchets	6 233	4 969	1264
Signaler un dépôt sauvage	1 709	1 709	0
Signaler un problème de collecte	4 685	4 274	411
TOTAL	15 612	13 262	2350

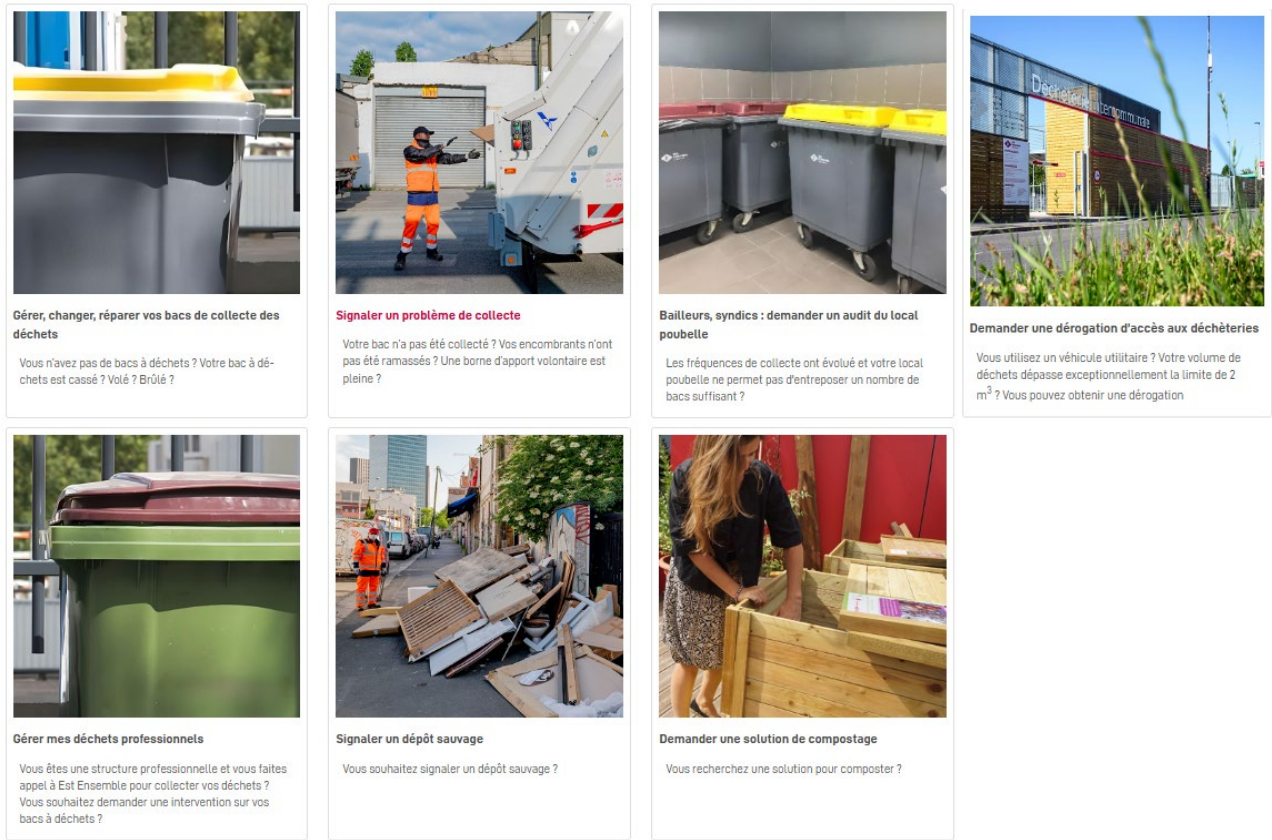


Figure 28 : Capture d'écran de l'interface du site « <https://services.est-ensemble.fr/> »

CARTE INTERACTIVE GÉO DÉCHETS

Depuis le 15 septembre 2017, Est Ensemble met à la disposition des usagers un service web d'informations personnalisées sur les déchets : **geodechets.fr**

Ce service recense :

- Les modalités de collecte en porte-à-porte (jours de collecte, horaire de sortie des déchets selon les collectes ...),
- Les emplacements de tous les points d'apport volontaire des déchets (ex : déchèteries, bornes textiles, composteurs de quartier, sites de réemploi, etc.),
- Le logiciel permet la génération de fiche synthétique (sous forme de pdf) récapitulant l'ensemble des collectes autour d'une adresse donnée.

6 417

Utilisateurs Actifs
2024

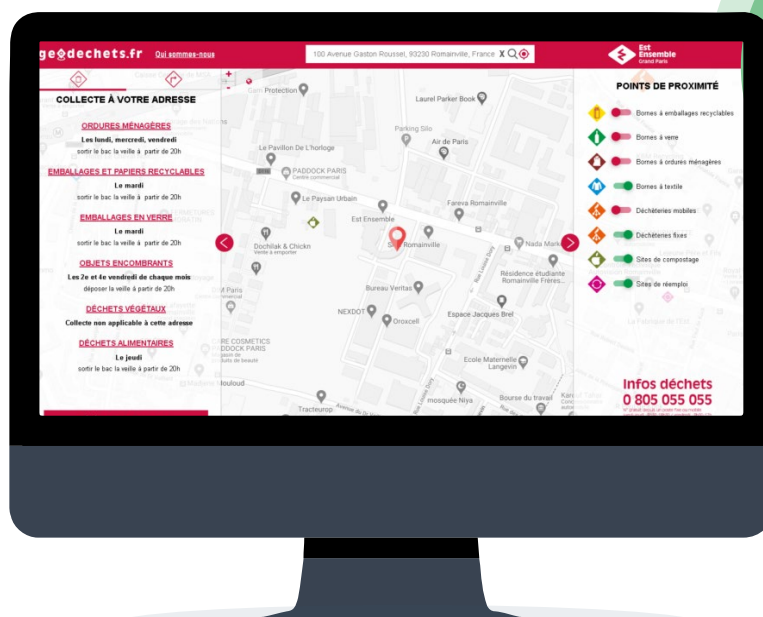


Figure 29 : Capture d'écran de l'interface du site « geodechets.fr »



Figure 30 : Fiche synthétique des collectes

APPLICATION « MONTRI »

Montri est une application web et mobile gratuite conçue pour faciliter le tri des déchets.

Elle offre aux utilisateurs un accès simplifié aux services de gestion des déchets de la collectivité, permettant notamment de localiser les points de collecte à proximité et de scanner des objets pour connaître les consignes de tri associées.

Elle fournit des informations détaillées pour chaque type de déchets et permet de mettre en avant toutes les solutions à disposition des usagers pour favoriser le tri et le réemploi.

L'utilisateur peut choisir de recevoir des alertes afin d'être informé par Est Ensemble de mesures exceptionnelles (ex. fermeture d'une déchèterie, report de collecte etc.)



9 820 utilisateurs
depuis la mise en
ligne < 2021 >

Figure 32 : Support de communication « montri »

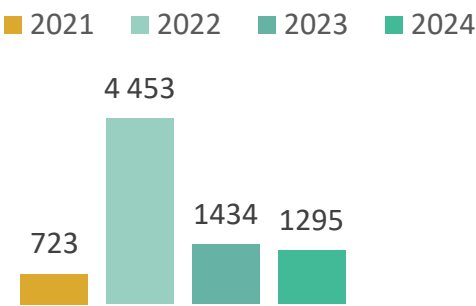


Figure 33 : Evolution du nombre de téléchargements de l'application « montri »

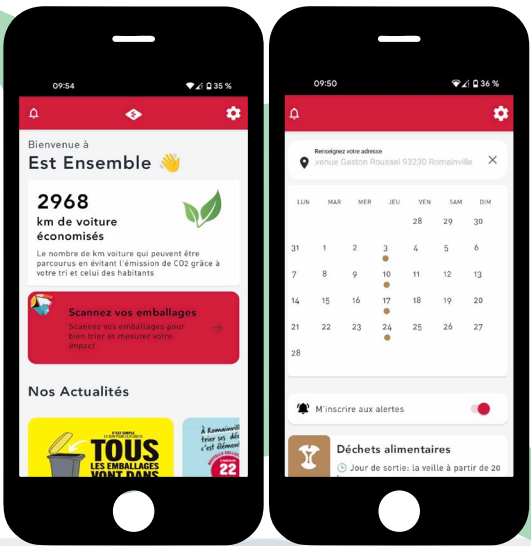


Figure 31 : Interface de l'application mobile « montri »



AUTRES OUTILS DE COMMUNICATION

La direction de la Communication d'Est Ensemble accompagne la diffusion et la visibilité des actions menées par la Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets, auprès des usagers comme des partenaires institutionnels.

- Communication autour du tri des emballages « Tous les emballages vont dans la poubelle jaune ».
- Communication autour du tri du verre « On se met au Verre ? ».
- Elaboration et distribution des dépliants dédiés aux collectes des déchets encombrants, aux déchèteries, au compostage et au tri des textiles,
- Site internet et réseaux sociaux : partage les actions, projets et conseils pratiques sur la réduction des déchets.



Figure 34 : Supports de communication, différentes thématiques



Figure 35 : « Est Ensemble » sur les réseaux sociaux

Réseau
Compost
Citoyen



UNE OPÉRATION INITIÉE PAR
LE RÉSEAU COMPOST CITOYEN

DES ATELIERS
AUTOUR DU COMPOST
DANS TOUTE LA FRANCE !

TOUS au COMPOST !

11^{ME} ÉDITION

TOUT SE COMPOSTE !



du 23 mars
au 07 avril
2024

**11^e QUINZAINE NATIONALE
DU COMPOSTAGE
DE PROXIMITÉ**



**Est
Ensemble
Grand Paris**

**Pour le climat
et la justice sociale !**



Découvrez les
nombreuses animations
dédiées au compost
proposées par
Est Ensemble !

est-ensemble.fr/TAC2024

Avec la
participation de



Fondation Charles Léopold Meyer
pour l'éthique de l'économie





LA POLITIQUE DE LA PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION

Est Ensemble met en œuvre et soutient depuis sa création des actions de prévention et de sensibilisation en matière de gestion des déchets. Cette volonté est confirmée par des programmes et plans votés en Conseil de Territoire :

Entre autres :

- Le Plan Zéro Déchet adopté en 2021 en Conseil de Territoire a permis à la DPVD de définir ses objectifs à long termes en matière de réduction de déchets.
- En 2018 élaboration du « Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés » (PLPDMA, obligatoire depuis 2015).

En 2024, le PLPDMA de 2018 a fait l'objet d'un bilan et d'une nouvelle version s'appuyant sur les travaux :

- Des acteurs du réemploi du territoire
- Des agents de la DPVD
- Des autres directions d'Est Ensemble
- D'un questionnaire en ligne à destination des habitants du territoire (222 participants)



Figure 36 : Réalisation d'un jeu de l'oie pédagogique sur trois villes du territoire d'EE (Association les Fourmis vertes).



Figure 37 : Brocante solidaire organisée dans une école d'Est Ensemble par l'association Les Curiosités – Ateliers créatifs



LE FONDS ZÉRO DÉCHET

En 2024, le Fonds Zéro Déchet d'Est Ensemble est reconduit avec une enveloppe de 550 000 €.

Ce fonds soutient des projets de réduction des déchets portés par des associations ou des structures de l'économie sociale et solidaire.

Sont éligibles : les associations, les Sociétés Coopératives et Participatives (SCOP), les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC), les mutuelles, les fondations et les entreprises agréées Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS).

Le jury était composé de :

- le **4ème** Vice-Président, Chargé du Programme Zéro déchet, de la Prévention, de la Réduction et de la Revalorisation,
- le **1ère** Vice-Présidente, Chargée du Développement Economique, de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion
- la **7ème** Vice-Présidente, Chargée de l'Economie sociale et solidaire

Ces projets touchent un public scolaire et/ou le grand public.

Tableau 11 : Thématiques des projets retenus lors de l'appel à projet FZD 2024

Thématique	Nombre de projets	Public ciblé
L'amélioration des performances des collectes sélectives et du tri.	2	Grand public
La promotion d'actions innovantes de sensibilisation tout public (Gaspillage alimentaire, valorisation des biodéchets)	4	Grand public
	1	Scolaire
Le développement d'actions en lien avec l'économie circulaire.	3	Grand public

Les actions de sensibilisation subventionnées par le Fonds Zéro Déchet ont toutes vocation à éduquer les publics à la réduction des déchets ou à défaut, à mieux trier les déchets produits.

Ce Fonds permet de soutenir le réseau local d'association dans leur démarche de sensibilisations.

Le règlement du Fonds Zéro Déchet a été revu afin de simplifier les thématiques éligibles à une subvention.

Désormais, les projets doivent s'inscrire dans l'une des trois thématiques suivantes :

- L'amélioration des performances de la collecte sélective et du tri.
- Le développement d'actions en lien avec l'économie circulaire.
- La promotion d'actions innovantes de sensibilisation tout public, de lutte contre le gaspillage alimentaire et de valorisation des biodéchets, en faveur du zéro déchet.

En 2024 :

3 Jurys

10 projets lauréats

550 000 € de subvention

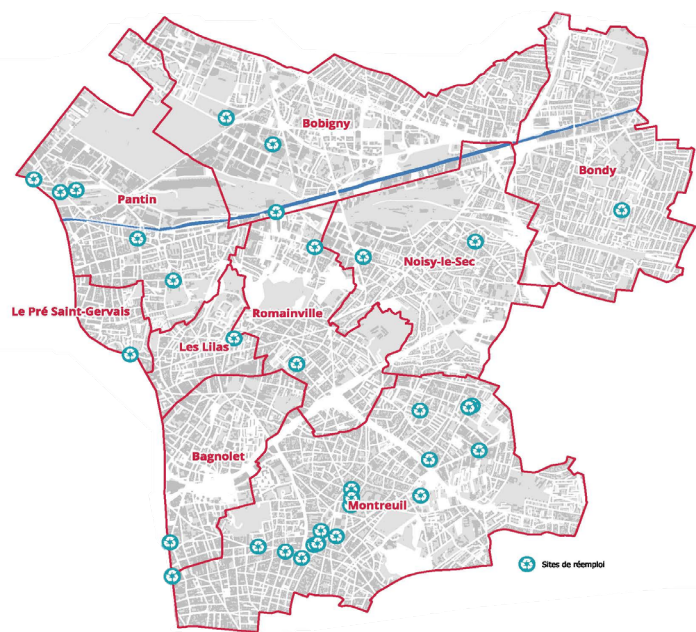


Figure 38 : Cartographie des structures de réemploi sur le territoire en 2024



Local de réemploi à la déchèterie de Montreuil

Depuis 2023, l'association Les Valoristes assure la gestion du local de réemploi de la déchèterie de Montreuil, dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt.

Ce local de 20 m² offre aux usagers de la déchèterie la possibilité de déposer des objets pouvant être réutilisés ou réparés.

L'association Les Valoristes se charge de leur tri, de leur test, de leur réparation si nécessaire, puis de leur acheminement vers des ressourceries locales.

Entre septembre 2023 et septembre 2024, le nombre de dons et la quantité d'objets collectés ont augmenté régulièrement, **atteignant près de 27 tonnes**. Cette progression s'explique par :

- Une formation des salariés adaptée à l'accueil d'usagers
- Une bonne dynamique avec les agents de la déchèterie qui sensibilisent les usagers
- Une communication grand public visible (règlement des déchetteries, réseaux sociaux

Soutien aux structures du réemploi

Depuis plusieurs années, l'Appel à Projet puis le Fonds Zéro Déchet accompagnent l'implantation et le développement d'acteurs du réemploi.

Ce soutien constant fait d'Est Ensemble un territoire relativement bien pourvu en ressourceries, même si leur présence reste concentrée sur certaines communes.

d'Est Ensemble, journal de Montreuil, stand au marché des Ruffins...)

- Le bouche à oreille des habitués
- Des liens forts avec les ressourceries Neptune et Emmaüs Coup de Main qui collectent chaque semaine les apports.

Tableau 12 : Répartition des apports au local de réemploi de la déchèterie de Montreuil par type

Type objet	% du poids déposé	T de sept 2023 à sept 2024
Textiles	32%	8,6
Décoration et ameublement	24%	6.4
Livres, audio, vidéo	23%	6.1
DEEE	10%	2.6
Reste : Articles de sport, Jouets, Articles Bricolage Jardinage	11%	3.5



LA PRÉVENTION

LE COMPOSTAGE

Depuis 12 ans, Est Ensemble développe le compostage individuel et collectif en associant élus, services des villes et habitants.

Le pôle Sensibilisation et Prévention comprend trois maîtres composteurs à plein temps, accompagnés de quatre éco-animateurs et coordinateurs qui mènent notamment des actions de sensibilisation auprès des écoles.

Formations, distributions et suivis des sites installés

Est Ensemble s'adapte aux contraintes du territoire et à ses **85%** d'habitats collectifs en proposant deux solutions de compostage :

1. Compostage individuel :

- **Le compostage de jardin** pour les personnes bénéficiant d'un espace extérieur privatif.
- **Le lombricompostage** pour les personnes habitant en appartement.

Dans les deux cas, une initiation de **2 heures** est dispensée aux habitants avant la mise à disposition gratuite du matériel à récupérer dans les locaux d'Est Ensemble.

Les retours des habitants sont positifs et encourageants et participent à véhiculer l'importance du compostage et sa place primordiale dans le tri des déchets alimentaires.



2. Compostage partagé :

Pour chaque site collectif mis en place, Est Ensemble assure :

- Un diagnostic
- La formation d'au moins deux référents afin de s'assurer de la bonne gestion et la pérennité du site.
- La mise à disposition du matériel
- Le suivi du site pendant 1 an

Des formations « Référent de site » et « Guide composteur » sont régulièrement organisées tout au long de l'année, permettant ainsi le renouvellement des bénévoles sur les sites existants.

Toutes les formations proposées par Est Ensemble sont **gratuites** et dispensées par des organismes de formation chartés.

Les formations ont lieu sur le territoire en partenariat avec des acteurs déjà en place.

De ce fait, Est Ensemble participe à la création et l'animation d'un réseau d'utilisateurs initiés ou formés au compostage.



Tableau 13 : Nombre de personnes formées en fonction du type de formation

Formations dispensées	Nb. de participants en 2022	Nb. de participants en 2023	Nb. de participants en 2024
Composteurs individuels	399	413	324
Référents de sites	98	165	137
Guides composteurs	13	6	7

Est Ensemble fournit gratuitement tout le matériel nécessaire aux habitants et procède à son **renouvellement** si nécessaire après plusieurs années d'utilisation.

La filière broyat s’est consolidée avec l’installation d’un prestataire élagueur sur une friche **Temp’o** du territoire et par l’expérimentation des livraisons au dernier kilomètre qui ont remporté un vif succès auprès des usagers tout au long de 2024.

Tableau 14 : Nombre de composteurs déployés sur l’ensemble du territoire

	Type	2022	2023	2024
Installation de sites partagés	Site de quartier	6	7	4
	Pieds d'immeuble	20	44	39
Distribution de matériel de compostage individuel	Composteurs /Lombricomposteurs individuels	379	400	346

Outil et bénéfice du suivi des sites de compostage partagé

Logiciel de gestion :

Est Ensemble continue son utilisation du logiciel Logiprox pour gérer et suivre les sites de compostage. Il facilite la communication, l'analyse des données et la planification des interventions.

Objectifs : Rapprocher le registre de suivi de la réalité du terrain.

Résultats : La base de données est mise à jour avec les éléments collectés auprès des référents et/ou sur le terrain.

398 sites actifs

36 sites archivés

Visites de suivi des sites :

Objectifs : Maintenir un lien avec les référents, faire le point sur l’état de leur matériel, échanger sur les nouvelles consignes d’apports (ouverture aux déchets carnés, restes de repas et poissons par exemple) et s'assurer du bon fonctionnement des sites.

Résultats : 500 visites de suivi effectuées par des maitres composteurs Est Ensemble ou prestataires mandatés par Est Ensemble ou le **Syctom**. À la suite de ces visites, les fiches LogiProx ont été mises à jour.



Figure 39 : Animation Péricolaire autour d'un site de compostage partagé

Tableau 15: Nombre de composteurs déployés par ville du territoire

Ville	Installation de sites partagés (quartier + collectif)	Distribution de matériel de compostage individuel
Bagnolet	5	37
Bobigny	7	12
Bondy	2	25
Le Pré Saint-Gervais	3	14
Les Lilas	2	6
Montreuil	13	140
Noisy-le-Sec	5	56
Pantin	6	36
Romainville	0	20
TOTAL	43	346



Projets et Initiatives

1. Déploiement et Suivi du Compostage

Le marché d'accompagnement au déploiement du compostage, lancé en avril 2023, a été maintenu à l'identique.

Son objectif reste de **renforcer les moyens** nécessaires à la préparation, à l'installation et au suivi des sites de compostage de proximité.

Cette continuité a permis de **poursuivre efficacement les dynamiques engagées**, en consolidant la capacité d'Est Ensemble à suivre la performance des sites et à accompagner leur développement sur le territoire.

2. Poursuite des expérimentations

Livraison de broyat au dernier kilomètre :

Face au succès rencontré en 2023, le dispositif de livraison de broyat du dernier kilomètre a été reconduit.

Ce service permet aux référents de sites de compostage partagé de commander du broyat directement via la plateforme **LogiProx**, facilitant ainsi leur approvisionnement.

La demande croissante de la part des référents et l'efficacité du dispositif confirment son utilité opérationnelle, tout en contribuant à la bonne gestion des sites de compostage sur le territoire.

Réparation de bacs :

Le service de réparation des bacs mis en place avec un acteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) du territoire a permis de prolonger la durée de vie des équipements tout en réduisant les coûts liés à leur remplacement.

53 interventions ont été réalisées au cours de l'année 2024. Les référents se déclarent satisfaits du service, qui s'inscrit pleinement dans une logique de réemploi et de durabilité des matériels de collecte.



Figure 40 : M. Lascoux, vice-président d'Est Ensemble, participe à l'événement *Tous au compost !*



Figure 41 : Visite d'un site de compostage partagé lors du compos'tour de Tous au compost.



Figure 42 : Animation scolaire autour d'un site de compostage partagé



Animations du réseau et temps forts

Les animations jouent un rôle clé dans la sensibilisation des habitants, des écoliers et des professionnels au compostage. Elles sont organisées à l'occasion d'événements nationaux tels que Tous au compost, la Fête du sol vivant ou encore la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD).

Par ailleurs, les villes peuvent solliciter des animations ou la tenue de stands sur le compostage pour accompagner leurs propres événements, tels que les fêtes de quartier, les journées sans voiture ou la Semaine du Développement Durable.

Ces temps d'échange sont adaptés aux différents publics : animations pédagogiques pour les jeunes, rencontres plus techniques pour les référents de sites ou les usagers.

Cette approche permet de transmettre les connaissances sur le compostage de manière appropriée, qu'elle soit ludique ou plus experte, afin de mieux faire passer les messages sur ses bénéfices.

1. Quinzaine "Tous au compost"

Programmation multiple fin mars - début avril :

Objectif : Rencontrer les différents publics : jeunesse, référent de site, usagers qui découvrent le compostage.

En 2024, le programme Grand public de « Tous au Compost » a invité les usagers:

- A découvrir des sites de compostage via les Compos'tours (à pied ou à vélo)
- A assister à une soirée débat puis à un concert. Le débat autour de l'écologie, des sols et du lien social a rassemblé environ 75 participants.
- 2 inaugurations de site Vitrine en présence de représentants du Réseau Compost Citoyen

2. Rencontres

• Rencontres biannuelles du réseau « Compostage »:

- Destinées aux référents de site du territoire
- Organisées 2 fois par an, lors de Tous au compost et lors de la Fête du Sol vivant.
- Ces rencontres sont l'occasion d'aborder les sujets d'actualités relatifs au compostage et la gestion des déchets alimentaires en général

• Inaugurations des nouveaux sites de compostage

Des occasions propices pour rassembler les porteurs de projets, les voisins et les élus autour de cette initiative commune, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance à une démarche environnementale collective.



Figure 42 : Affiche de l'édition 2024 du « Tous au Compost ! »



LA SENSIBILISATION

Est Ensemble continue de recenser et de coordonner les sensibilisations auprès de ses usagers.

Ces sensibilisations ont des objectifs variés, des publics différents et des dispositifs multiformes pour deux objectifs :

1. Réduire les déchets produits sur le territoire
2. Valoriser les déchets produits en les triant.

JEUNESSE

Dans le cadre du Plan Zéro Déchet et du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), la sensibilisation des jeunes est une priorité pour Est Ensemble.

Les comportements éco responsable et les habitudes de consommation durable pris dès le plus jeune âge garantissent des adultes sensibilisés et formés aux enjeux de la réduction des déchets.

Le Pôle Sensibilisation et Prévention a maintenu ses efforts et ses équipes dédiées au public scolaire pour atteindre les objectifs ambitieux de réduction des déchets.

Les initiatives proposées ont été conçues pour être à la fois éducatives et engageantes, adaptées aux besoins et aux intérêts des jeunes publics.

Pour répondre aux besoins spécifiques de chaque groupe d'âge et de chaque type d'établissement, Est Ensemble propose plusieurs offres étoffées d'interventions :

1. Le Socle de Base

Public cible: Classes d'élémentaire et de Grande Section en maternelle.

Thématiques:

- ❖ **Tri et recyclage:** à partir de la Grande Section de maternelle
- ❖ **Gaspillage alimentaire:** à partir du CE1.
- ❖ **Propreté de l'espace public:** à partir du CP.

2. Les Animations Spéciales

Public cible: Centres de loisirs, élèves de cycle 3 (CM1 et CM2), éco-délégués, collèges, lycées, et étudiants.

Thématiques:

- ❖ Compostage
- ❖ Zéro déchet
- ❖ Textile
- ❖ Emballages et plastique
- ❖ Gestion des déchets

3. Tri des Papier et des emballages

Public cible: Élèves, enseignants, directions, agents d'entretien et de restauration, animateurs.

Thématiques:

- ❖ Sensibiliser à la gestion des déchets
- ❖ Mettre en place le tri des papiers et des emballages dans les établissements scolaires

757 actions de sensibilisation

13 347 personnes sensibilisées

L'équipe, composée de quatre agents, est appuyée par un prestataire de services. Elle prend contact avec les directeurs et directrices d'écoles et de centres de loisirs pour présenter l'offre de sensibilisation, en complément des demandes recueillies via un formulaire diffusé en début d'année scolaire et lors des vœux de janvier.



Figure 43 - Le Village Zéro Déchet Scolaire du 22 Novembre 2024 à la bibliothèque de Bondy

Tableau 16 : Répartition des animations de sensibilisation scolaire et périscolaire par commune

Ville	Nombre d'animations 2023	Nombre d'animations 2024
Bagnolet	104	94
Bobigny	161	119
Bondy	57	92
Le Pré Saint-Gervais	16	39
Les Lilas	61	6
Montreuil	161	147
Noisy-le-Sec	84	106
Pantin	101	102
Romainville	24	51

Tableau 17 : Répartition des actions de sensibilisation jeunesse par catégorie

Type d'animation	Nombre d'animations réalisées
Socle de base	518
Spéciale	115
Tri des papiers et emballages	124

LES ÉVÈNEMENTS

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)

La SERD est un événement annuel majeur pour sensibiliser différents publics à la réduction des déchets. En 2024, le thème était l'alimentation durable "Manger mieux, gaspiller moins". Le programme d'Est Ensemble pour cette édition:



Figure 44 - Affiche de la SERD 2024

- **Villages Zéro Déchet** à Pantin et Bondy, destinés aux scolaires un jour en semaine et au grand public le samedi.
- **Journée spéciale** pour 5 classes de CM1-CM2 de Romainville, axée sur l'alimentation durable.
- **Projection avec médiation** du film « Une ferme sur sol vivant » pour 6 classes de CM1-CM2 de Montreuil
- **Test de l'animation « Sandwich »** centrée sur l'éveil au goût autour de la pause méridienne pour 1 classe de Montreuil
- **Visite de l'équipement UT Sud** à Montreuil pour quatre classes de l'école Odru.
- **Disco Soupe** à Bondy pour sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- **Fresque de l'Alimentation** pour les agent-es et élu-es d'Est Ensemble et des villes.
- **Visite du centre de tri du SYCTOM** pour les agent-es d'Est Ensemble.

51 actions
SERD 2024

1 198 personnes
sensibilisées



GRAND PUBLIC

Animations de sensibilisation

En 2024, les Chargés de Sensibilisation et Contrôleurs de l'Espace Public (CSCEP) ont réalisé **42 animations en stand**, principalement axées sur les thématiques du tri/recyclage et de la propreté urbaine.

Les portes à portes sont aussi l'occasion de rappeler les consignes de tri et d'échanger avec les usagers pour répondre à leurs interrogations.

Tableau 18 : Nombre de stands (hors déploiement spécifique des stands Déchets Alimentaires)

Type d'animation	Nombre d'animations réalisées	Nombre de foyers sensibilisés
Stands	38	1 155
Pieds d'immeubles	6	71
Total	42	1.226

Aux 42 animations réalisées par les CSCEP et les éco-animateurs s'ajoutent **12 stands** tenus par le Syctom, à la demande d'Est Ensemble.

Ces stands, majoritairement axés sur la propreté des quartiers avec l'animation « *Mon quartier, j'en prends soin* » et sur les déchets alimentaires, ont permis de sensibiliser **585 usagers**."

Sensibilisations en porte-à-porte

Tout au long de l'année les CSCEP ont mené diverses actions d'information et de sensibilisation sur tout le territoire, visant à :

- Communiquer les nouveaux rythmes de collecte.
- Accompagner les habitants aux nouveaux rythmes de collecte.
- Accompagner l'installation de Points d'Apport Volontaire (PAV) en complément ou en remplacement des bacs,
- Clarifier certaines règles de collecte ou de tri (rappel sur les déchets végétaux,
- Promouvoir les bons gestes de tri, Avec l'accord de l'utilisateur.

Tableau 19 : Actions de sensibilisation en « Porte à porte »

	Nombre de portes toquées	Nombre de personnes sensibilisées	Taux de participation
2024	11 146	7 341	65%
2023	2 944	1 711	58%

Sensibilisation innovante et renforts

Est Ensemble a été sollicité pour déployer un outil de communication innovante proposée par le Syctom: la communication engageante.

Lancée à la fin de l'année 2023 auprès de 14.000 foyers de Noisy-le-Sec et Bondy, cette sensibilisation s'est tenue durant tout 2024 via différentes phases:

- Porte-à-porte et sensibilisation avec un **questionnaire** élaboré par des sociologues
- **Prise d'engagement** individuelle par les usagers sur un ou plusieurs écogestes
- **Entretiens téléphoniques** réguliers pendant un an pour faire le point sur les objectifs fixés.
- Un **appel bilan** permet de clôturer l'expérimentation avec l'utilisateur.

Les conclusions de ces opérations seront déduites lors du bilan de 2025

Par ailleurs, Est Ensemble a renforcé ses équipes via un marché avec **SUEZ Rebond**, mandaté pour assurer une campagne de sensibilisation sur le terrain, notamment à Bobigny : entre le 10 et le 26 juin 2024, **793 logements toqués**, avec **388 foyers sensibilisés** (49 %).



Figure 45 : Atelier de sensibilisation au tri à la bibliothèque

Supports de communication

En 2024, dans une volonté de renforcer sa visibilité et d'être mieux identifié comme acteur de la prévention et de la gestion des déchets, Est Ensemble, en collaboration avec la Direction de la communication, a fait appel à une agence spécialisée pour harmoniser l'identité visuelle de ses supports.

L'objectif : marquer les esprits et améliorer la reconnaissance de ses actions auprès des

usagers. Les principaux supports concernés — Mémo tri, flyer Textile, guide des déchèteries, habillage de stands, etc. — feront l'objet d'une nouvelle version début 2025.

En attendant le déploiement de cette nouvelle charte graphique, Est Ensemble continue de s'appuyer sur des supports existants de qualité.

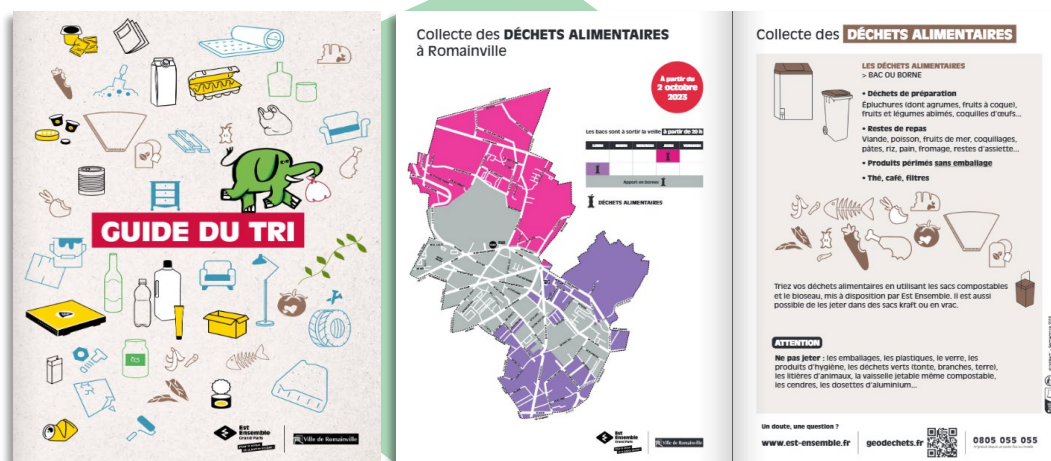


Figure 46 : Exemple du guide de tri créé pour la ville de Romainville

Des productions ponctuelles ont été réalisées pour accompagner des portes à portes ou des sensibilisations sur des quartiers définis.



Figure 47 : Affiches 2024 sous le thème « Déchets »

ACTIONS DE SENSIBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT AU TRI

Sensibilisation des commerçants à la collecte des cartons

Le service de collecte des cartons commerçants a été mis en place dans le cadre du nouveau marché de collecte. Il concerne les petits commerçants sur certains axes identifiés par ville. Une sensibilisation réalisée en décembre 2023 par le Syctom avait permis de présenter ce nouveau service aux commerçants ciblés.

Depuis janvier 2024, Est Ensemble a mandaté **Suez Rebond** afin de mener une **campagne de sensibilisation en porte-à-porte** auprès des professionnels, afin d'accompagner le déploiement de ce nouveau service.

1 163 commerces visités sur 1 453 identifiés (80 %), dont 60 % déclaraient connaître les jours de collecte.

Cette action a permis de **relancer la dynamique**, avec un **pic de tonnages observé dès octobre**, et un **total annuel de 45,6 tonnes collectées**.

Sur ce volume, **8,1 % des cartons ont été jugés réemployables**.

Cette première année de déploiement montre un **potentiel réel**, mais également des **marges d'amélioration**. Le suivi auprès des **professionnels** reste essentiel pour **renforcer la qualité du tri** et encourager le **réemploi des cartons** dans une logique d'économie circulaire.



Figure 48 : Support de communication autour de la collecte des cartons des commerçants



Déploiement des bornes de déchets alimentaires

Le déploiement des **bornes de tri des déchets alimentaires** se poursuit en 2024 accompagnées d'une **sensibilisation adaptée**

- **Distribution de bioseaux** et consignes dans les quartiers concernés
- **Boîtier** ou **stands** d'information et de distribution

En 2024, le prestataire **Moulinot** a animé **123 stands**, permettant de sensibiliser **7658 foyers**.

En conclusion, la sensibilisation reste un outil indispensable. La répétition doit être faite pour rappeler systématiquement les rythmes de collecte ou les consignes de tri.

Les enfants sensibilisés sont porteurs de ce message chez eux.

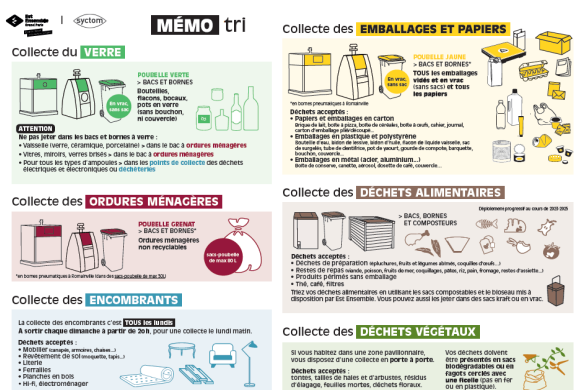
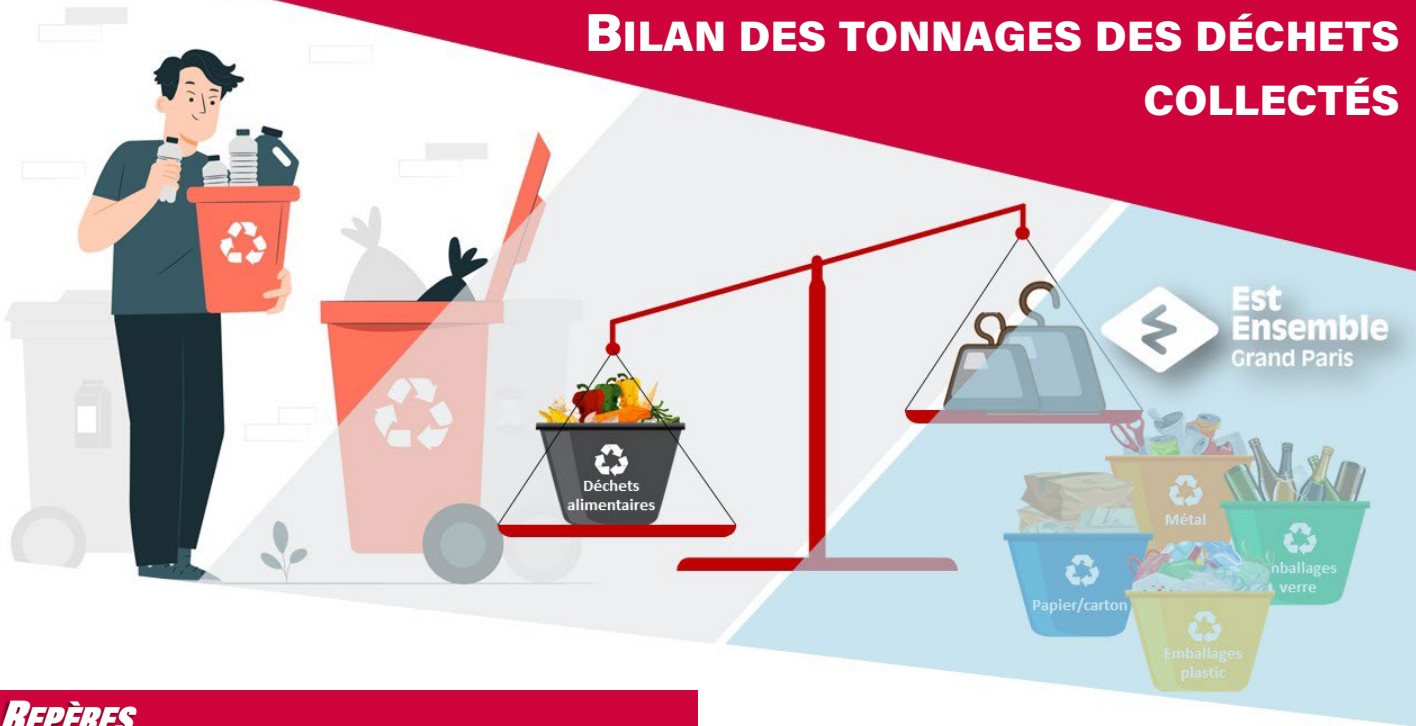


Figure 49 : Mémo Tri - 2024

BILAN DES TONNAGES DES DÉCHETS COLLECTÉS



REPÈRES

Voté en juin 2021, le « plan Zéro Déchet » a parmi ses principaux objectifs, de réduire de 20 % les quantités des déchets ultimes dans les déchets ménagers et assimilés entre 2021 et 2026.

Après la redéfinition du modèle de service opérée en 2023, l'année 2024 a été marquée par la poursuite du développement des collectes sélectives sur l'ensemble du territoire, conformément aux orientations fixées

En 2024, le ratio de déchets ultimes produits par habitant est en baisse de **-11,2 % par rapport à celui de 2021**

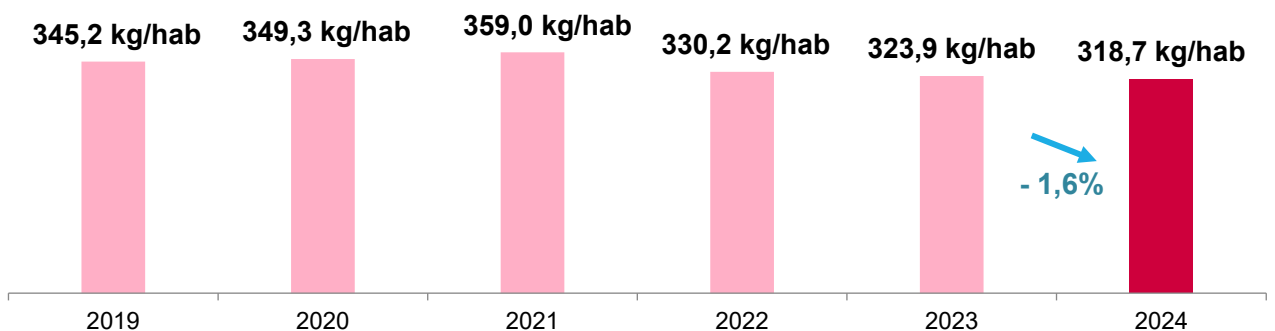


Figure 49 : Evolution de la production de déchets ultimes (en kg/hab.)



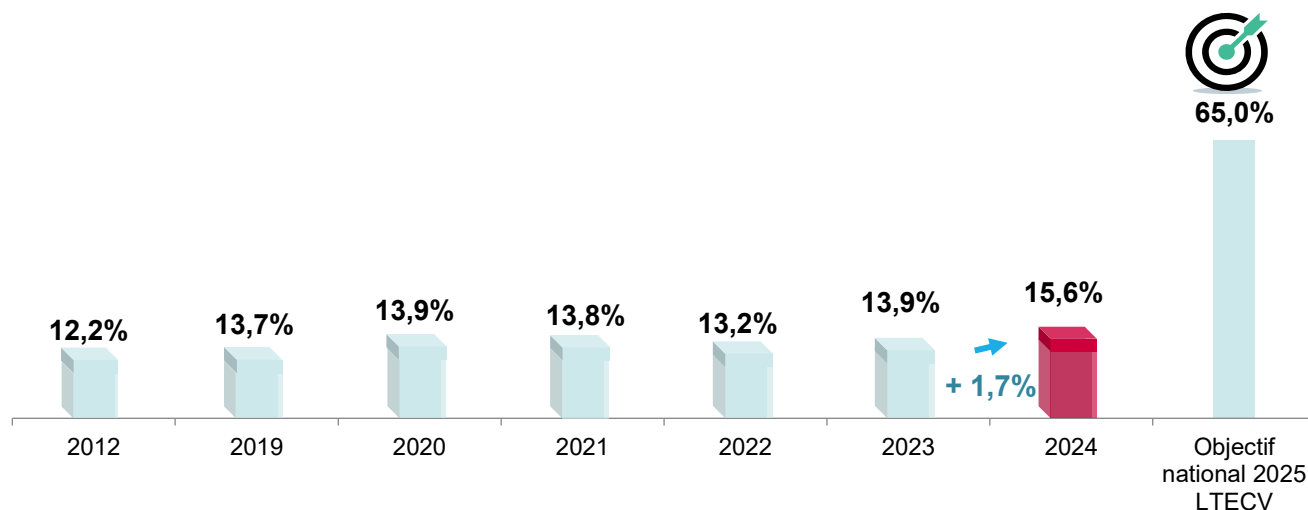


Figure 50 : Evolution du taux de la valorisation (hors gravats) du Territoire



La loi anti-gaspillage est composée de 130 articles répartis sous six titres :

- Titre I : Objectifs stratégiques de gestion et de prévention de la production de déchets
- Titre II : Information du consommateur
- Titre III : Favoriser le réemploi et la réutilisation ainsi que l'économie de la fonctionnalité et servicielle dans le cadre de la lutte contre le gaspillage
- Titre IV : La responsabilité des producteurs
- Titre V : Lutte contre les dépôts sauvages
- Titre VI : Dispositions diverses

Est Ensemble a atteint un **taux de valorisation des déchets de 15,6 %**, en progression de **+1,7 point** par rapport à 2023. Il s'agit du taux le plus élevé enregistré sur la dernière décennie, traduisant les effets des actions menées en faveur du tri à la source et de l'amélioration des filières de valorisation.

La production de déchets ménagers et assimilés (DMA), quant à elle, se stabilise à 401,8 kg/hab. en 2024, contre 401,1 kg/hab. en 2023, malgré une augmentation de la population de 0,8%.

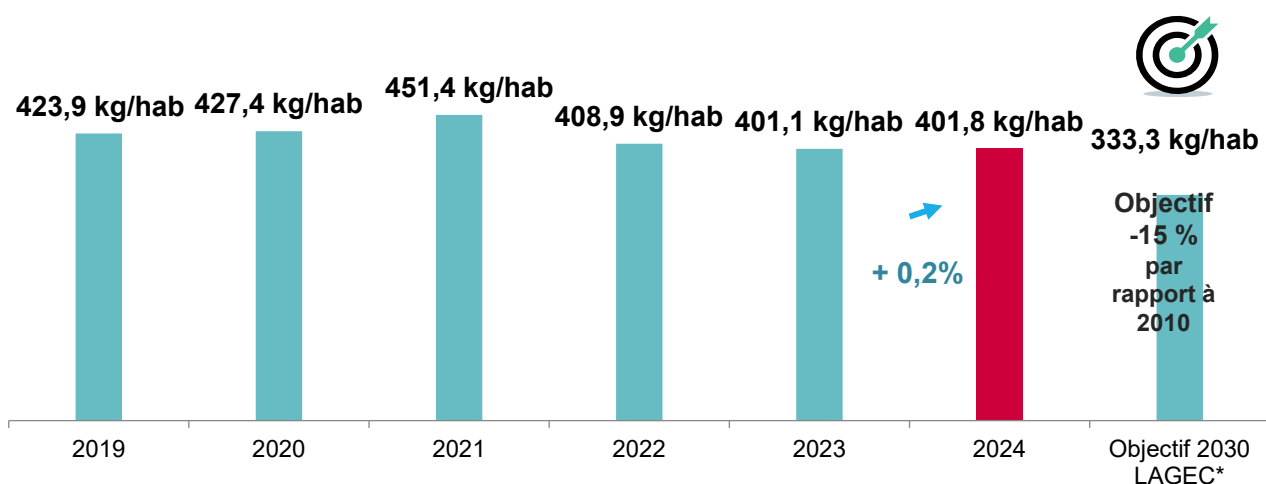


Figure 51 : Evolution de la production de DMA (OM, MM, Verre, OE, Déchèterie, DV, DA, Textile)

**C'EST SIMPLE
ET BON POUR LA PLANÈTE
TOUS
LES EMBALLAGES
VONT DANS
LA POUBELLE JAUNE.**



Plus d'infos :
est-ensemble.fr



**Est
Ensemble
Grand Paris**

Pour le climat
et la justice sociale

Bagnolet . Bobigny
Bondy . Le Pré-Saint-Gervais
Les Lilas . Montreuil
Noisy-le-Sec . Pantin
Romainville

PRÉSENTATION DES TONNAGES TRAITÉS

CHIFFRES CLÉS

**208 005 tonnes/an**

(+ 1 245 t. par rapport à 2023
soit + 0,6%)

**471,9 Kg/hab./an**

(- 1,1Kg/habitant par rapport
à 2023 soit - 0,2 %)

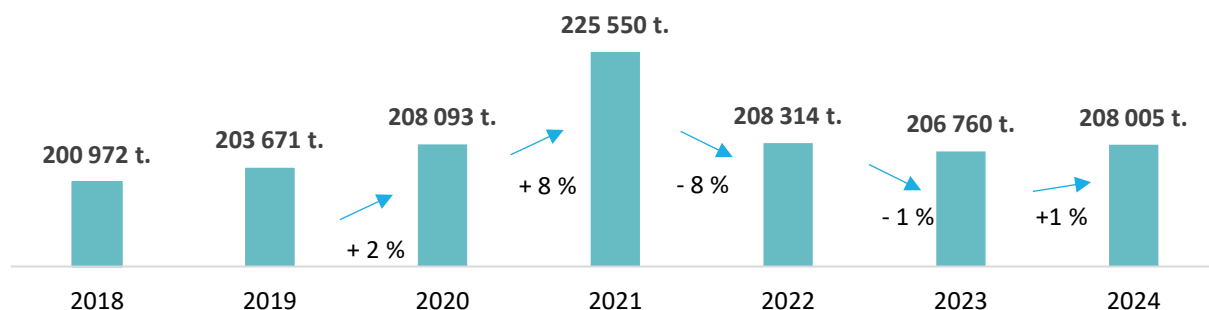
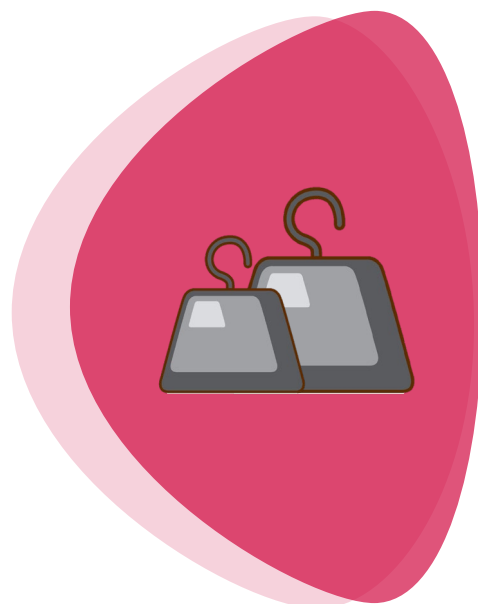


Figure 52 : Evolution des déchets municipaux du territoire

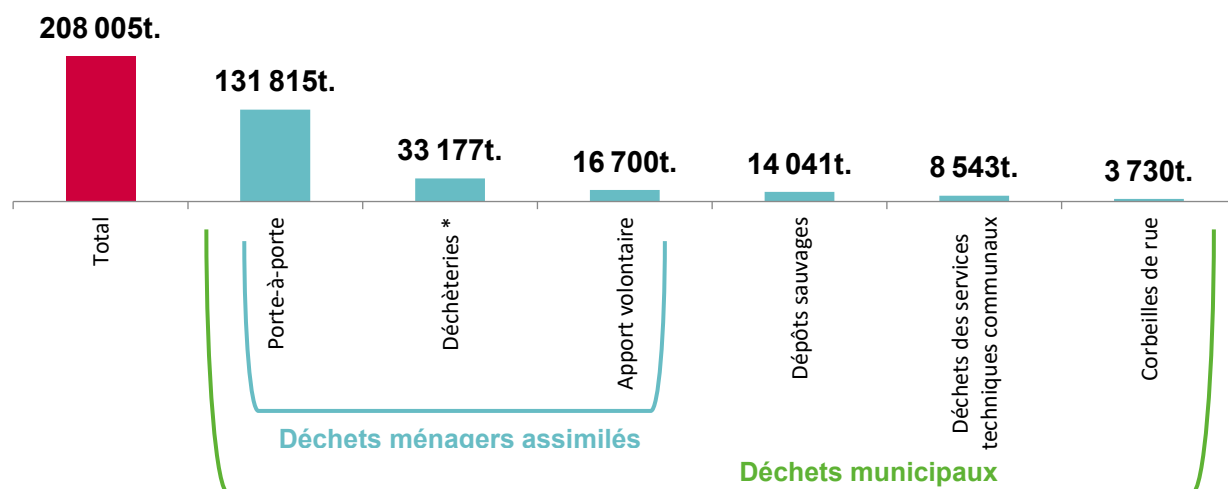


Figure 53 : Répartition des déchets collectés sur le territoire d'Est Ensemble par activité en 2024 (en tonnes)

* Les déchets des déchèteries comprennent celle de Romainville (4 565 tonnes) qui est gérée par le SYCTOM.

Les déchets déposés dans les déchèteries de la ville de Paris ne sont pas inclus faute d'informations sur les quantités apportées par les usagers d'Est Ensemble.

Tableau 20 : Evolution des tonnages collectés

TYPE DE COLLECTE (en tonnes)	2020	2021	2022	2023	2024	Evol n-1
Total	208 093 t.	225 550 t.	208 314 t.	206 760 t.	208 005 t.	+0,6%
Porte-à-porte	142 028 t.	142 662 t.	135 576 t.	130 124 t.	131 815 t.	+1,3%
Déchèterie	32 364 t.	42 989 t.	32 694 t.	34 340 t.	33 177 t.	-3,4%
Apport volontaire	12 708 t.	13 721 t.	13 148 t.	15 202 t.	16 700 t.	+9,9%
Dépôts sauvages	10 329 t.	10 313 t.	13 204 t.	1 4022 t.	14 041 t.	+0,1%
Déchets des communes	7 326 t.	12 059 t.	9 832 t.	9 339 t.	8 543 t.	-8,5%
Corbeilles	3 338 t.	3 806 t.	3 859 t.	3 733 t.	3 730 t.	-0,1%

Tableau 21 : Evolution des tonnages collectés par flux

Tonnages collectés	2020	2021	2022	2023	2024	Evol n-1
Ordures ménagères résiduelles	124 789 t.	126 437 t.	121 402 t.	117 219 t.	116 014 t.	-1,0%
Tout venant (Déchèterie)	14 701 t.	19 020 t.	12 890 t.	14 846 t.	15 142 t.	2,0%
Emballages et Papiers	11 233 t.	11 634 t.	11 189 t.	11 726 t.	13 373 t.	14,0%
Encombrants	11 084 t.	9 662 t.	7 981 t.	8 313 t.	9 731 t.	17,1%
Dépôts Sauvages	10 329 t.	10 313 t.	13 204 t.	14 022 t.	14 041 t.	0,1%
Corbeilles de rue	3 338 t.	3 806 t.	3 859 t.	3 733 t.	3 730 t.	-0,1%
Gravats (Déchèterie)	9 163 t.	13 457 t.	12 275 t.	11 533 t.	10 187 t.	-11,7%
Verre	5 849 t.	5 862 t.	5 482 t.	5 109 t.	5 418 t.	6,0%
Bois (Déchèterie)	1 902 t.	2 755 t.	1 086 t.	902 t.	766 t.	-15,1%
Déchets végétaux (Déchèterie/PàP)	1 246 t.	1 815 t.	1 596 t.	1 507 t.	1 657 t.	10,0%
Biodéchets	592 t.	1 024 t.	1 164 t.	1 485 t.	2 369 t.	59,6%
Textiles	330 t.	460 t.	461 t.	466 t.	499 t.	7,0%
Bennes éco mobilier (Déchèterie)	213 t.	678 t.	1 126 t.	1 762 t.	1 651 t.	-6,3%
DEEE (Déchèterie)	144 t.	132 t.	115 t.	118 t.	92 t.	-22,1%
Carton (Déchèterie)	94 t.	138 t.	118 t.	83 t.	81 t.	-2,7%
Déchets dangereux (Déchèterie)	42 t.	46 t.	161 t.	220 t.	71 t.	67,5%
Pneus (Déchèterie)	28 t.	40 t.	67 t.	44 t.	75 t.	-71,6%

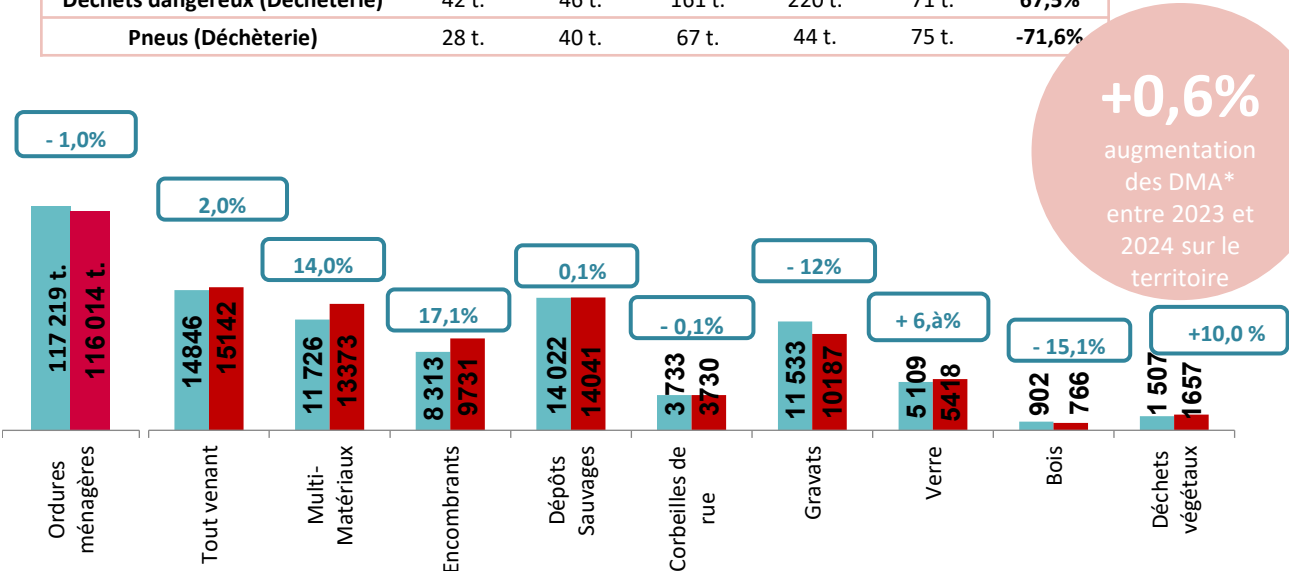


Figure 54 : Principaux flux de déchets collectés sur le territoire d'Est Ensemble en 2024 vs 2023 (en tonnes)

* Dépôts sauvages compris



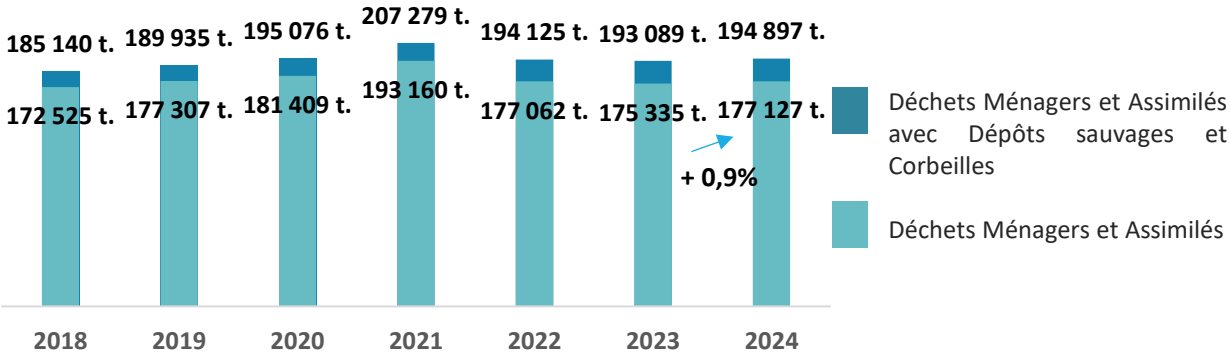


Figure 55 : Evolution du tonnage des déchets ménagers et assimilés, des tas sauvages et des corbeilles de rue sur le territoire (en tonnes) - (Hors tonnage déchèterie du SYCTOM)

Tableau 22 : Evolution du ratio par habitant des déchets ménagers, des tas sauvages et des corbeilles de rue sur le territoire (en tonnes) - (Hors tonnage déchèterie du SYCTOM)

Ratio par habitant	2019	2020	2021	2022	2023	2024
DMA	424 kg/hab.	427 kg/hab.	451 kg/hab.	409 kg/hab.	401 kg/hab.	402 kg/hab.
DMA + DS + CR	454 kg/hab.	460 kg/hab.	484 kg/hab.	448 kg/hab.	441 kg/hab.	442 kg/hab.

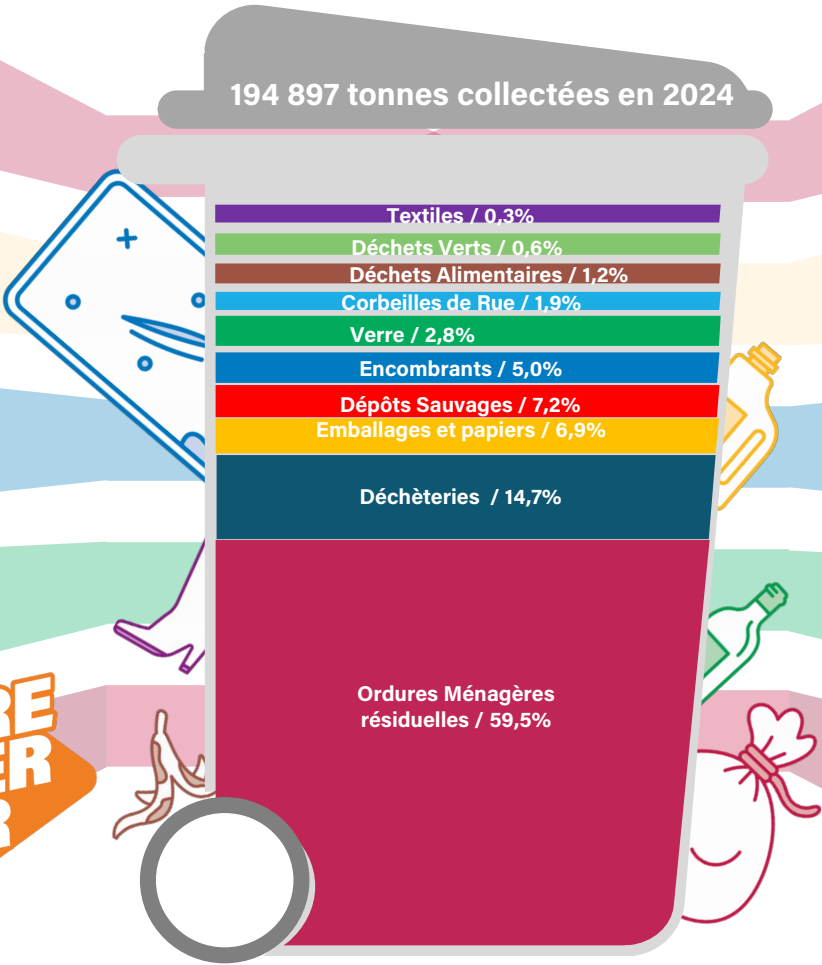


Figure 56 : Décomposition des DMA par flux

RÉDUIRE
TRIER
AGIR

**1 DÉCHET
EN VERRE
SUR 2
N'EST PAS TRIÉ**



**ON SE MET
AU VERRE ?**

**ENSEMBLE, ON PEUT VRAIMENT FAIRE MIEUX
TRIONS, C'EST SIMPLE ET BON POUR LA PLANÈTE**

Plus d'infos :
est-ensemble.fr



**Est
Ensemble
Grand Paris**

pour le climat
et la justice sociale

Bagneux . Bobigny
Bondy . Le Pré Saint-Gervais
Les Lilas . Montreuil
Noisy-le-Sec . Pantin
Romainville

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

La collecte des OMR se fait principalement en porte à porte, représentant 91 % des tonnages, contre 9 % pour l'apport volontaire.

En 2024, la production moyenne d'ordures ménagères résiduelles (OMR) par habitant a diminué pour s'établir à **263,2 kg**, soit **5 kg de moins qu'en 2023 (-1,9 %)**.

Cette diminution s'explique principalement par :

- la baisse des fréquences de collecte des OMR, mise en œuvre dans le cadre du nouveau marché.
- Elle s'accompagne également de l'extension de la collecte des déchets alimentaires sur l'ensemble du territoire, permettant de détourner une part croissante de biodéchets du flux résiduel.
- L'augmentation des fréquences de collecte des flux recyclables, notamment les emballages et papiers, a également contribué à cette évolution.
- Enfin, le maintien d'un niveau d'inflation élevé a pu inciter certains ménages à réduire leur consommation, influençant ainsi la production de déchets.

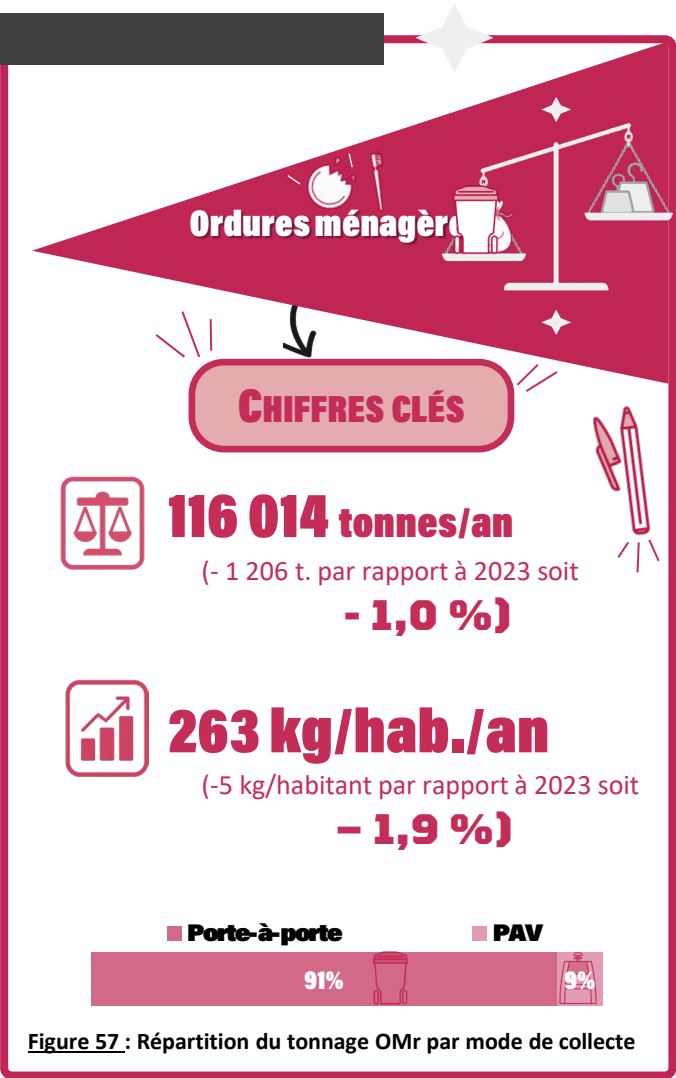
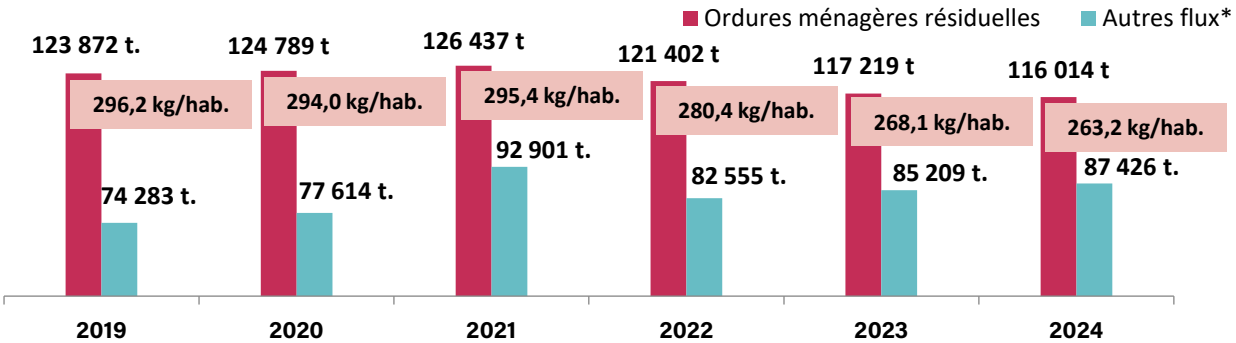


Tableau 23 : Evolution de la population, du tonnage Omr et du ratio de production par habitant

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evol n-1
Population	418 239	424 430	427 949	433 037	437 145	440 811	+ 0,8 %
Ordures ménagères résiduelles (OMR)	123 872 t.	124 789 t.	126 437 t.	121 402 t.	117 219 t.	116 014	- 1,0 %
Ratio par habitant	296 Kg/hab.	294 Kg/hab.	295 Kg/hab.	280 Kg/hab.	268 Kg/hab.	263,2 Kg/hab.	- 1,9 %



*Autres flux : Verre, collecte sélective multi-matériaux, déchets alimentaires, déchèterie, objets encombrants, déchets végétaux, textile, dépôts sauvages, corbeilles, déchets des services des communes

Figure 58 : Répartition entre les ordures ménagères résiduelles et les autres flux

La collecte des Déchets Alimentaires

En 2024, la collecte des **déchets alimentaires** a connu une nette accélération, avec une hausse de **+60 %** par rapport à 2023, atteignant **2 369 tonnes collectées sur l'année**, soit **5,4 kg/habitant/an** (+2 kg/hab). Cette progression est directement liée à la poursuite du déploiement de la collecte sur de nouvelles villes du territoire : **Bagnolet, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil et Pantin** ont rejoint le dispositif, principalement en apport volontaire (PAV).

Cette dynamique a été accompagnée par un important travail de terrain : **123 stands** de sensibilisation et de distribution de bioseaux à la suite de la mise en place de nouvelles bornes, ont permis de sensibiliser **plus de 7 000 foyers**.

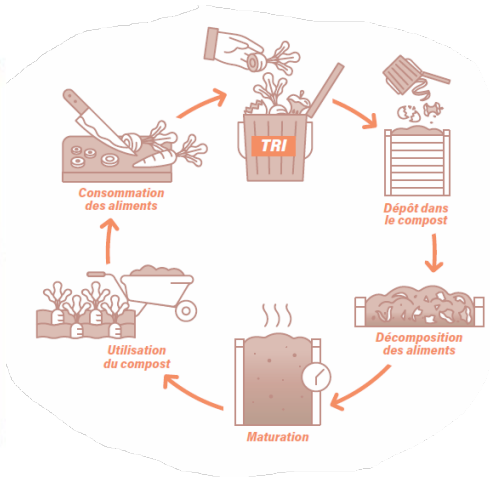
La tendance amorcée en 2023 se confirme donc pleinement en 2024, et devrait se poursuivre en 2025 avec la généralisation de la collecte sur l'ensemble du territoire.



LE SAVIEZ-VOUS ?
Est Ensemble distribue gratuitement des bioseaux.

Où s'en procurer ?







Déchets alimentaires



CHIFFRES CLÉS



2 369 tonnes/an
(+ 885 t. par rapport à 2023 soit **+ 59,6 %**)



5,4 kg/hab./an
(+2 kg/habitant par rapport à 2023 soit **+ 58,3 %**)

■ Porte-à-porte ■ PAV ■ *Pro.

17%	20%	63%
-----	-----	-----

Figure 59 : Répartition du tonnage des déchets alimentaires par mode de collecte

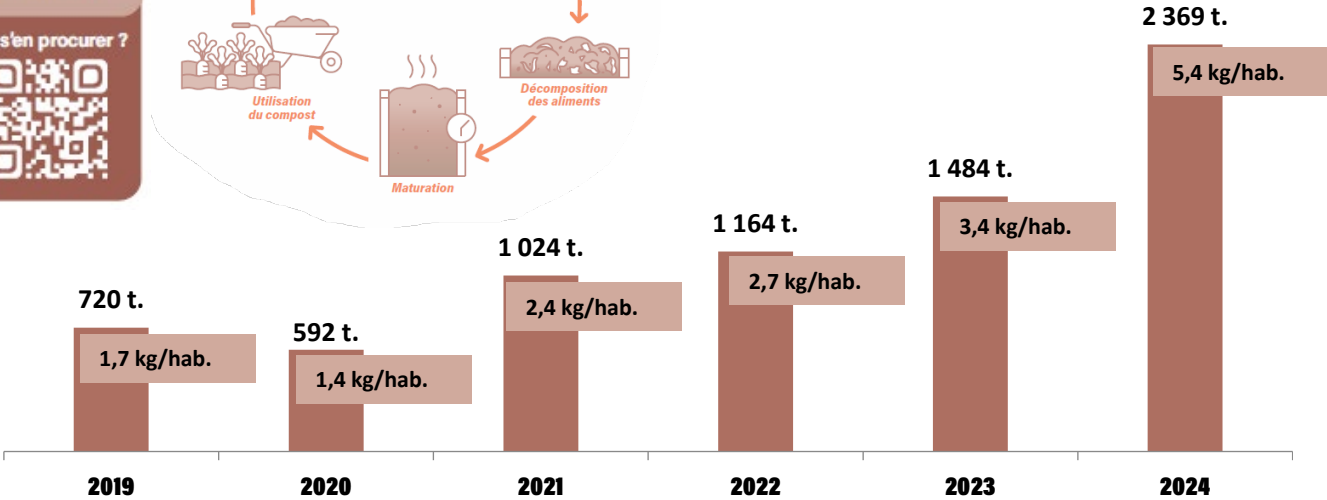


Figure 60 : Evolution du tonnage et du ratio par habitant des collectes déchets alimentaires
**Les Professionnels incluent plusieurs entités : écoles, collèges, lycées, marchés et autres établissements.*

La collecte sélective des Emballages et Papiers

13 373 tonnes d’Emballages et Papiers ont été collectées sur le territoire, soit une progression de **+14 %** par rapport à 2023 (+1 647 tonnes). Cela correspond à une moyenne de **30,3 kg/habitant/an**, en hausse de **+3,5 kg/hab.**, soit **+13 %**.

La collecte reste très majoritairement réalisée **en porte à porte (91 %)**, contre **9 % en apport volontaire**.

Cette augmentation confirme les effets conjugués :

- de la montée en puissance des résultats de l’augmentation de la fréquence pour la collecte sélective,
- de la réduction des fréquences de collecte des OMR, qui continue d’encourager les usagers à mieux trier.

Papiers et Emballages en carton, plastique et métal



Emballages
et papiers

CHIFFRES CLÉS



13 373 tonnes/an

(+ 1 647 t. par rapport à 2023 soit
+ 14 %)



30,3 kg/hab./an

(+3,5 kg/habitant par rapport à 2023 soit
+ 13 %)

■ Porte-à-porte

■ PAV

91%

9%

Figure 61 : Répartition du tonnage des Emballages et Papiers par mode de collecte

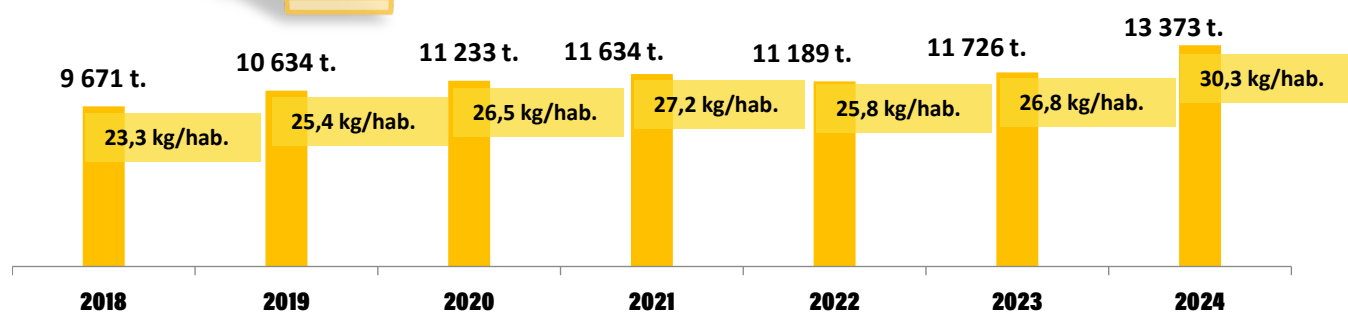
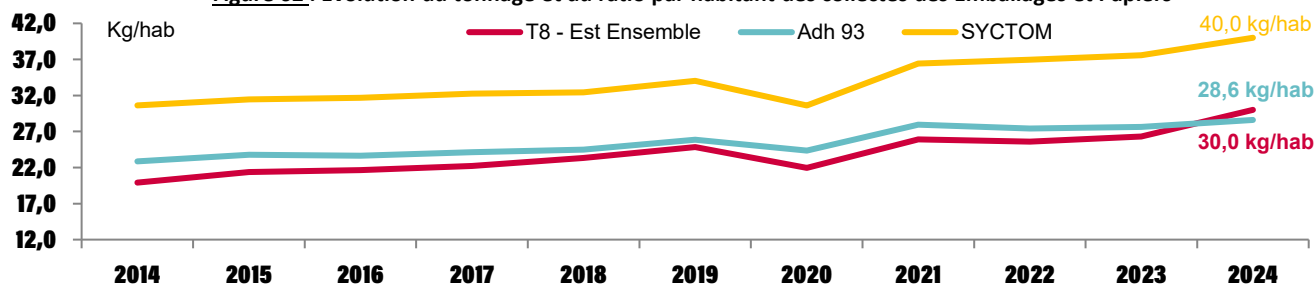


Figure 62 : Evolution du tonnage et du ratio par habitant des collectes des Emballages et Papiers



* Source SYCTOM - le calcul du ratio est réalisé sur la base des tonnages réceptionnés et acceptés

Figure 63 : Performance de tri des Papiers et Emballages d’Est Ensemble

La collecte du Verre

La collecte de **Verre** est repartie à la hausse, atteignant **5 419 tonnes**, soit une progression de **+6 %** par rapport à 2023 (+308,5 tonnes). Le ratio moyen s'établit à **12,3 kg/habitant/an**, en légère hausse de **+0,6 kg/hab.**, soit **+5 %**.

La collecte est assurée majoritairement en **apport volontaire (70 %)**, contre **30 % en porte à porte**, selon les spécificités locales d'habitat.

Cette hausse s'explique principalement par l'installation de plusieurs PAVA verre, visant à renforcer le maillage territorial.

Toutefois, un important potentiel d'amélioration subsiste, les performances de tri du verre restant inférieures à la moyenne observée au sein du SYCTOM.



- Vaisselle (verre, céramique, porcelaine) → Ordures ménagères
- Vitres, miroirs, verres brisés → Ordures ménagères
- Tous les types d'ampoules → Points de collecte des déchets électriques et électroniques ou déchèteries



CHIFFRES CLÉS



5 418 tonnes/an

(+ 308,5 t. par rapport à 2023 soit
+ 6 %)



12,3 kg/hab./an

(+0,6 kg/habitant par rapport à 2023 soit
+ 5 %)

■ Porte-à-porte

■ PAV

30%

70%

Figure 64 : Répartition du tonnage verre par mode de collecte

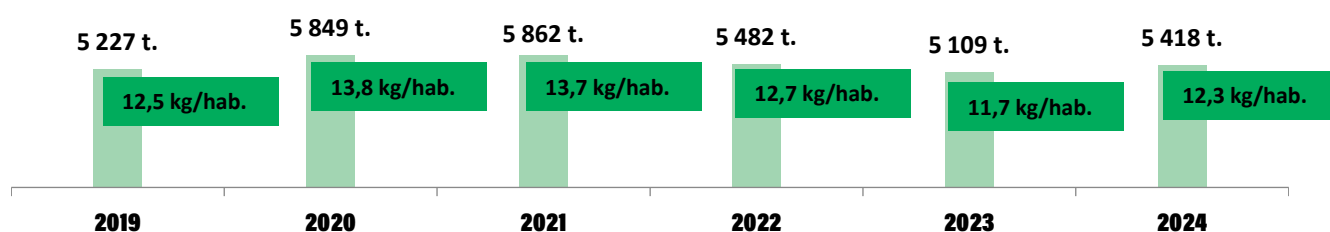
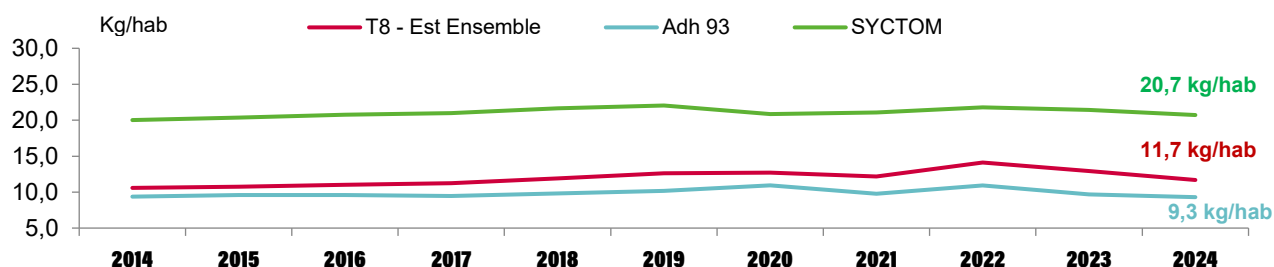


Figure 65 : Evolution du tonnage et du ratio par habitant des collectes du verre



* Source SYCTOM - Le calcul du ratio se fait sur la base des tonnages réceptionnés et acceptés. En 2022, le traitement du verre collecté lors du dernier trimestre n'a été réalisé qu'en début d'année 2023, la performance de tri affichée pour 2023 est majorée par rapport à la réalité. (Effet de stock)

Figure 66 : Performance de tri du verre d'Est Ensemble



Les encombrants et les dépôts sauvages

La gestion des **encombrants** et des **dépôts sauvages** reste un enjeu majeur pour le territoire. Ces deux flux, souvent liés, traduisent à la fois des dynamiques d'urbanisation, une pression démographique et parfois des pratiques de gestion des déchets inadéquates.

Depuis octobre 2023, la **nouvelle organisation de collecte des encombrants**, désormais assurée **chaque lundi sur l'ensemble du territoire**, visait notamment à limiter les dépôts sauvages.

Les premiers résultats sont contrastés :

- La **collecte des encombrants** a fortement augmenté pour atteindre **9 731 tonnes**, soit **+17 %** par rapport à 2023 (+1 418 t).
- En revanche, la **quantité de dépôts sauvages collectée** reste quasi stable, avec **14 041 tonnes**, soit une hausse marginale de **+0,1 %** (+18 t).
- Cette stabilisation, après les hausses constatées les années précédentes, pourrait signaler un **effet de régulation lié au nouveau marché**.

LA COLLECTE DES
ENCOMBRANTS,
C'EST
TOUS
LES LUNDIS
A partir de 20h.

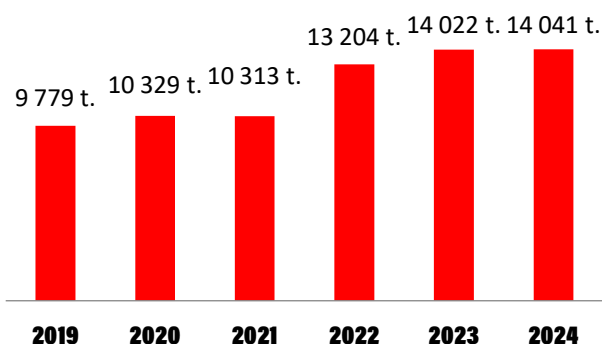


Figure 67 : Evolution du tonnage de dépôts sauvages

La collecte en porte-à-porte des encombrants est mise en place dans toutes les communes, les usagers peuvent également les apporter en déchèterie.

Encombrants

CHIFFRES CLÉS



9 731 tonnes/an

(+ 1 418 t. par rapport à 2023 soit
+ 17,1 %)

Dépôts sauvages

CHIFFRES CLÉS



14 041 tonnes/an

(+ 18 t. par rapport à 2023 soit
+ 0,1 %)

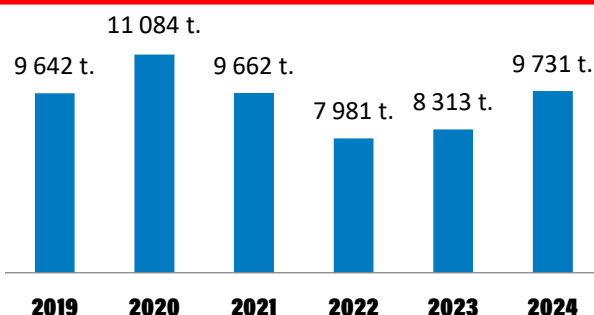


Figure 68 : Evolution du tonnage d'encombrants

Le tonnage global du flux (encombrants + dépôts sauvages + apports en déchèterie) a augmenté de 4,7% par rapport à 2023 (38 914t vs 37 182t)

Tout venant Déchèterie, 39%

Dépôts sauvages, 36%

Encombrants PAP, 25%

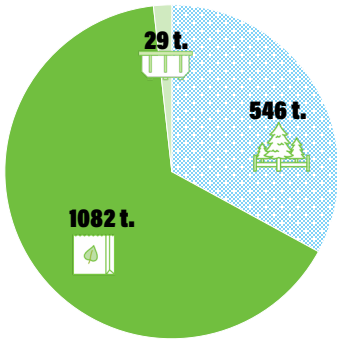
Figure 69 : Répartition des tonnages encombrants au sens large

Les déchets végétaux

Sur notre territoire, il existe trois modes de collecte : en déchèterie, en porte-à-porte et en parc à sapins pendant la période des fêtes.

Les déchets végétaux peuvent être déposés toute l'année dans les déchèteries de Bondy et Montreuil.

Ils sont collectés une fois par semaine de mi-mars à fin décembre en porte à porte dans les zones majoritairement pavillonnaires. Cette collecte couvre à peu près 15 % du territoire.



■ Apport en déchèterie ■ Porte à porte ■ Parcs à sapin

Figure 70 : Répartition des tonnages des déchets végétaux par mode de collecte

Déchets végétaux

CHIFFRES CLÉS

1 657 tonnes/an
(+ 150,1 t. par rapport à 2023 soit **+ 10 %**)

3,8 kg/hab./an
(+0,3 kg/habitant par rapport à 2023 soit **+ 9 %**)

En 2024, la collecte des **déchets végétaux** atteint **1 657 tonnes**, soit une hausse de **+10 %** par rapport à 2023. Le ratio par habitant s'élève à **3,8 kg/hab.** (+9 %). Cette reprise intervient après une baisse en 2023, principalement due à des conditions météorologiques plus humides en 2024, favorables au développement de la végétation.

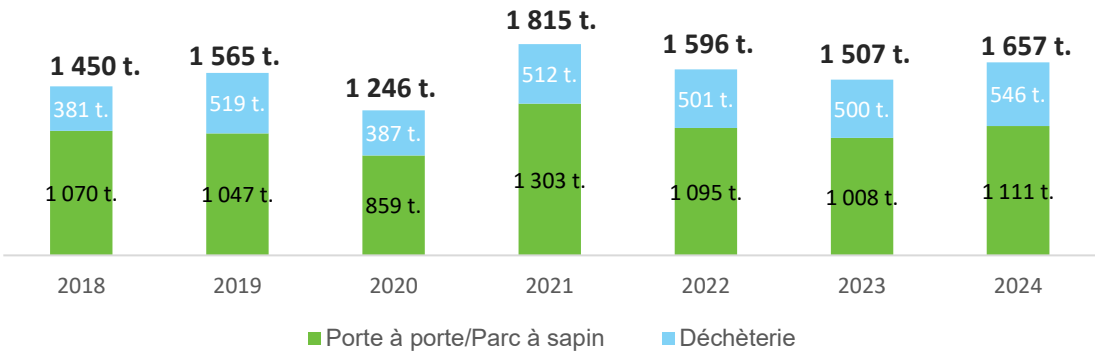


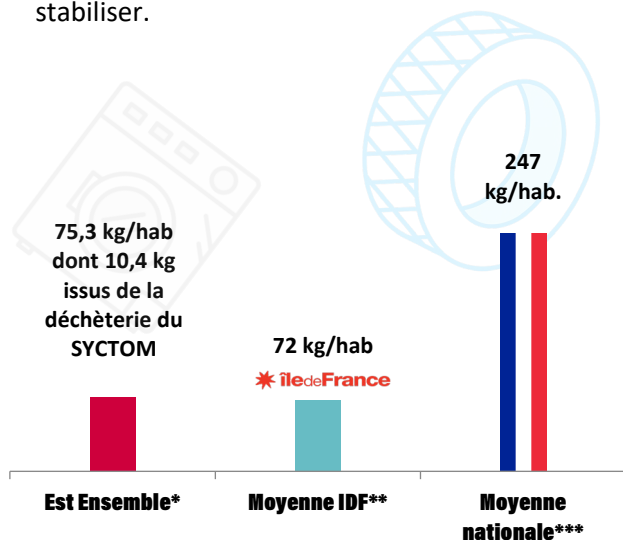
Figure 71 : Evolution annuelle des tonnages collectés de déchets végétaux



La collecte en déchèteries

33 175 tonnes de déchets ont été collectées en déchèteries, soit une légère baisse de **-1 %** par rapport à 2023. Cela représente **76,96 kg/habitant/an**, en recul de **-2 %**.

Après une forte hausse en 2023 liée à l'ouverture de la nouvelle déchèterie de Montreuil, la fréquentation semble se stabiliser.



Déchèterie d'Est Ensemble Fixe et mobile et déchèterie du SYCTOM à Romainville

**source: Enquête ORDIF - Les déchets ménagers & assimilés en Ile-de-France - données 2023

***source: Module statistique des indicateurs SINOE - données 2021.

Déchèteries

CHIFFRES CLÉS



33 175 tonnes/an

(- 1 166 t. par rapport à 2023 soit
- 3,4 %)



75,3 kg/hab./an

(-3,3 kg/habitant par rapport à 2023 soit
- 4,2 %)

Figure 72 : Tonnage moyen collecté par habitant en déchèterie

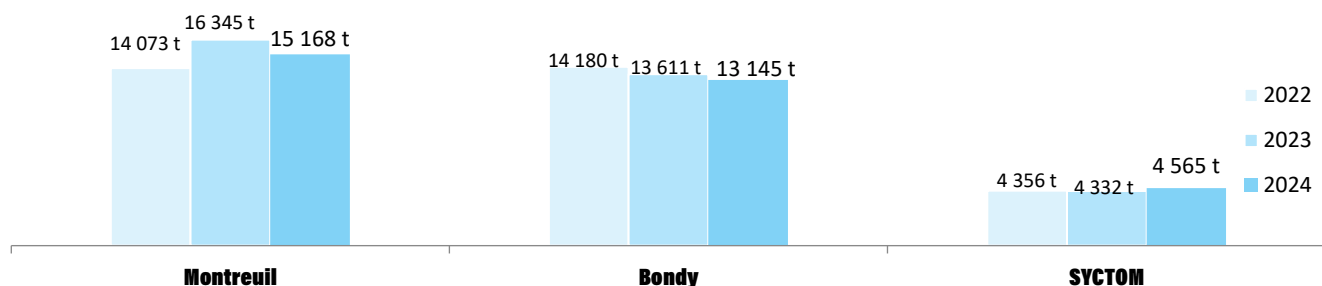


Figure 73 : Evolution des tonnages collectés par déchèterie

Les tonnages de la déchèterie de **Bondy** reculent de **-3,4 %**, ceux de **Montreuil** de **-7,2 %**.

À l'inverse, la déchèterie de Romainville (SYCTOM) enregistre une légère hausse de **0,1 %**.

Tableau 24 : Détails des tonnages collectés dans les déchèteries fixes gérées par Est Ensemble

Flux de déchets acceptés par les déchèteries de Bondy et Montreuil	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Total Déchèterie Fixe	25 632 t.	26 642 t.	36 664 t.	28 247 t	29 955 t	28 588 t
Déchèterie de Montreuil						
Tout venant	7 811 t.	7 132 t.	8 013 t.	6 184 t	7 955 t	8 087 t
Pneus	29 t.	28 t.	40 t.	54 t	32 t	44 t
Carton	120 t.	94 t.	138 t.	118 t	83 t	78 t
Déchets végétaux	400 t.	285 t.	427 t.	322 t	280 t	286 t
Gravats	7 136 t.	6 236 t.	9 494 t.	5 841 t	6 494 t	5 622,3 t
Bois	1 483 t.	1 546 t.	1 782 t.	819 t	484 t	314,7 t
Eco Mobilier	821 t.	107 t.	496 t.	523 t	794 t	548,5 t
DEEE	93 t.	61 t.	76 t.	69 t	64 t	53,5 t
Déchets dangereux	45 t.	42 t.	46 t.	161 t	157 t	134,0 t
Sous-total Déchèterie Montreuil	17 938 t.	15 532 t.	20 511 t.	14 091 t	16 345 t	15 168 t
Déchèterie de Bondy						
Tout venant	4 588 t.	7 546 t.	10 904 t.	6 622 t	6 860,9	6 667,5 t
Pneus	2 t.	-	-	-	11,3	15,9 t
Cartons	-	-	-	-	-	-
Déchets végétaux	119 t.	102 t.	85 t.	179 t	217,4	252,5 t
Gravats	2 606 t.	2 927 t.	3 963 t.	6 434 t	5 034,4	4 564,3 t
Bois	252 t.	348 t.	962 t.	261 t	407,2	442,0 t
Eco Mobilier	69 t.	106 t.	182 t.	603 t	967,8	1 102,9 t
DEEE	59 t.	82 t.	57 t.	46 t	51,1	37,0 t
Déchets dangereux	-	-	-	36 t	60,4	63,0 t
Sous-total Déchèterie Bondy	7 695 t.	11 110 t.	16 152 t.	14 180 t	13 610,6	13 145,1 t

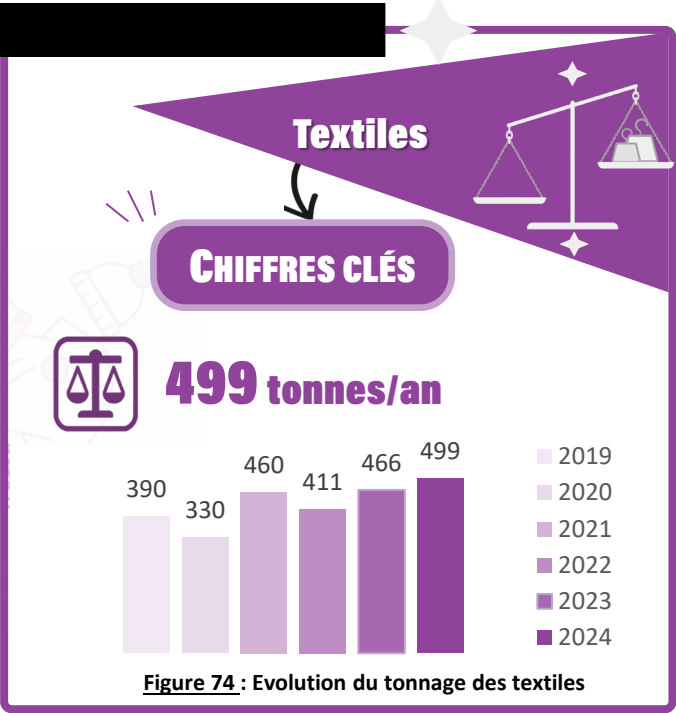
En parallèle, via le service de déchèterie mobile, 21,9 tonnes de déchets ont été collectées sur l’année 2024 (de janvier à juin).

La collecte des textiles

499 tonnes de textiles ont été collectées sur le territoire, en hausse par rapport à 2023.

Cette progression s’explique notamment par le renforcement du maillage territorial avec 144 bornes installées, dont 130 en espace public, contre 115 bornes (101 en espace public) en 2023.

En triant leurs vêtements, les habitants participent à la préservation des ressources naturelles et soutiennent des filières d’économie sociale et solidaire, favorisant l’insertion de personnes en difficulté.



Performance de collecte

Qualité de la collecte sélective des Emballages et Papiers

Le taux d’anomalie caractérisé par le SYCTOM est de 26,27 % (soit +2% vs 2023), une hausse qui reste comparable à celle observée auprès des adhérents du SYCTOM.

En 2024, 67 caractérisations ont été réalisées par le SYCTOM pour qualifier la qualité de la collecte sélective des Emballages et Papiers du territoire.

CHIFFRES CLÉS



26,3% de refus de tri
(+2 % par rapport à 2023)

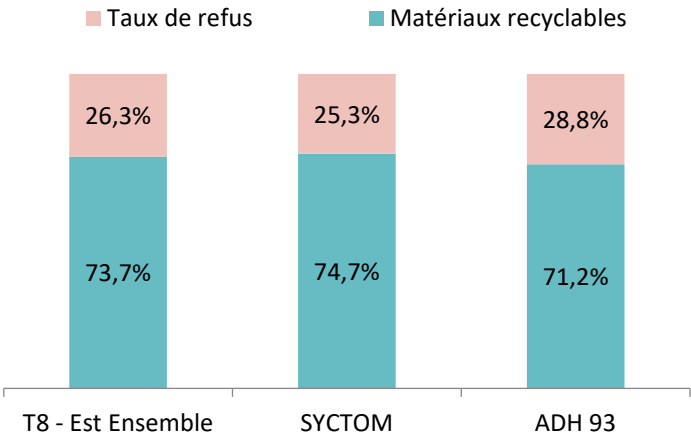


Figure 75 : Qualité du tri des collectes sélectives d’emballages et papiers (hors verre)

Tableau 25 : Résultats des caractérisations d’emballages et papiers réalisées par le SYCTOM pour l’année 2024

CARACTERISATION EST ENSEMBLE – 2024	
Emballages en carton	40,75%
Emballages en plastique (souples et rigides)	12,59%
Emballages en Acier	1,54%
Emballages liquides alimentaires (ELA)	1,11%
Emballages en aluminium	1,0%
Emballages imbriqués	0,14%
Fine valorisables (Fibreux et plastiques < 65mm >20mm)	1,94%
TOTAL EMBALLAGES RECYCLABLES	57,12%
Papiers	14,81%
TOTAL EMBALLAGES ET PAPIERS CONFORMES	73,87%
Verre	1,18%
DEEE	0,56%
Papiers et cartons détrempés	0,71%
Autres – assimilables OM	20,56%
Fines < 65 mm	3,11%
TOTAL ANOMALIES y compris fines	26,13 %

Tableau 26 : Evolution du taux de refus (matériaux non recyclables) dans les emballages et papiers

Matériaux non recyclables	T8 - Est Ensemble	SYCTOM	ADH 93
2017	22,7%	22,6%	28%
2018	25,3%	24,5%	29,3%
2019	26,3%	24,4%	31,5%
2020	27,2%	24,9%	32%
2021	28,4%	26,5%	31,9%
2022	25,5%	23,5%	27,3%
2023	23,9%	24,8%	27,1%
2024	26,3%	25,3%	28,7%

Le taux de refus de tri dans la collecte sélective (emballages et papiers) s’établit à **26,2 %** à Est Ensemble, en légère hausse par rapport à 2023 (23,9 %).

Cette évolution s’inscrit dans une **tendance plus large** : le taux de refus moyen au niveau du **SYCTOM** est passé de **24,8 %** à **25,1 %**, et celui des **adhérents du 93** de **27,1 %** à **28,7 %** entre 2023 et 2024.

La baisse des fréquences des OMr et l’augmentation des fréquences de la collecte sélective des emballages et papiers, pourraient être source de confusion et d’erreurs des usagers alimentant la part des refus dans la poubelle jaune.

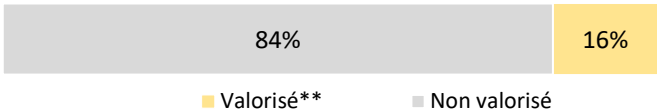
Dans ce contexte, il est nécessaire de **renforcer la vigilance sur la qualité du tri**, d’accompagner les usagers face aux nouvelles consignes et de **poursuivre les actions de communication et de sensibilisation** pour contenir cette dynamique.

La valorisation matière

La collecte de déchets valorisables (hors gravats) atteint un niveau inédit de **31 647,6 tonnes**, représentant **15,6 % des déchets ménagers produits**.

Il s’agit du **taux de valorisation le plus élevé enregistré depuis 2012**, où il ne dépassait pas **12 %**, confirmant une dynamique de progrès soutenu sur le territoire.

Cette hausse significative par rapport à 2023 (**28 063 tonnes, soit 13,9 %**) reflète les efforts conjoints d’Est Ensemble, des usagers et des opérateurs, notamment à travers le **renforcement du tri à la source**, le **déploiement de nouvelles filières de collecte** et les actions de **sensibilisation tout au long de cette année 2024**.



** Emballage Bois, Eco mobilier, Déchets végétaux, Carton, Textile, Biodéchets, DEEE et partie valorisable des déchets du SYCTOM ** part avec refus CS incluse*

Figure 76 : Taux de valorisation des déchets collectés sur le territoire

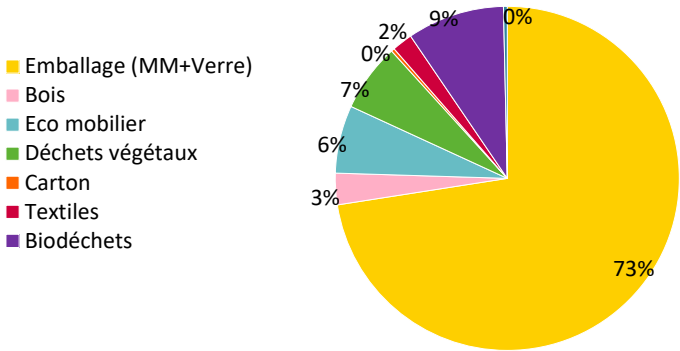


Figure 77 : Typologie des flux valorisables collectés en 2023 (hors Encombrants)



LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES ARRIVE À ROMAINVILLE!

À PARTIR DU

**22
MAI**

50 BORNES

à votre disposition dans
l'espace public

ou chez vous si vous êtes en maison individuelle



*Les déchets alimentaires,
c'est élémentaire!*

Plus d'infos sur :
est-ensemble.fr



**Est
Ensemble**
Grand Paris

Pour le climat
et la justice sociale!



COÛT DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS



Les dépenses et recettes décrites ci-dessous regroupent l'ensemble des coûts affectables à la compétence gestion des déchets d'Est Ensemble. Sont incluses, en sus du périmètre déchets de la DPVD, les dépenses imputables des services supports :

- Direction des Ressources Humaines (coûts de personnel principalement),
- Direction des Bâtiments,

- Moyens Généraux,
- Direction des Services Informatiques,
- Direction des Assemblées des Affaires Juridiques.

Tableau 25 : Compte Administratif 2024 en € arrondis

	Compte Administratif 2024 en € TTC arrondis
Dépenses de Fonctionnement	65 928 551€
Dépenses d'Investissement	4 854 456€
Total dépenses	70 783 007€
Recettes de Fonctionnement hors TEOM	2 485 487€
Recette d'Investissement	1 041 552€
Total recettes	3 527 039€
Coût net compétence (A)	67 255 968€
Recette TEOM (B)	70 013 027€
Rapport (B)/(A)	4,10 %



Analyse de la répartition des dépenses de fonctionnement par poste de dépense

Tableau 27 : Comparaison des dépenses de fonctionnement par poste entre 2023 et 2024

	Coûts par poste 2023 HT	Coûts par poste 2024 HT	Répartition en % 2024
Charges de structure	2 991 490,03 €	3 123 999,86 €	4,9%
Communication	606 931,64 €	490 720,98 €	0,8%
Prévention	786 562,93 €	1 019 216,58 €	1,6%
Pré-collecte	2 310 157,75 €	2 345 696,07 €	3,7%
Collecte	29 846 028,18 €	32 816 444,38 €	51,6%
Transfert/Transport	1 097 749,86 €	814 653,91 €	1,3%
Traitement des déchets non dangereux	20 544 303,40 €	22 362 150,14 €	35,2%
Tri et conditionnement	444 166,55 €	383 453,00 €	0,6%
Compostage	64 772,65 €	33 682,76 €	0,1%
Enlèvement et traitement des déchets dangereux	156 558,97 €	186 703,27 €	0,3%
Dépenses (prix TTC)	58 848 721,95 €	63 576 720,94 €	100%

*Données issues de la matrice (provisoire) des coûts. Contrairement au Compte Administratif, cette dernière intègre les amortissements et les factures des prestations réalisées sur l'année. Pour mémoire, le CA intègre les dépenses d'investissement et les dépenses facturées sur l'année. Les périmètres distincts du CA et de la matrice des coûts expliquent les écarts affichés.

Les dépenses globales passent de 58,85 M€ en 2023 à 63,58 M€ en 2024, soit une augmentation de +4,73 M€ (+8,0 %). Cette progression traduit un renforcement des moyens alloués aux postes stratégiques : la collecte augmente de +2,97 M€ (+9,9 %) et le traitement des déchets non dangereux de +1,82 M€ (+8,9 %), confirmant leur rôle central dans la gestion des déchets. La

prévention enregistre également une hausse notable de +232 653 € (+29,6 %), illustrant la volonté de développer les initiatives de sensibilisation et de réduction des déchets à la source. Ces évolutions témoignent d'un effort soutenu pour concilier efficacité opérationnelle et responsabilité environnementale.

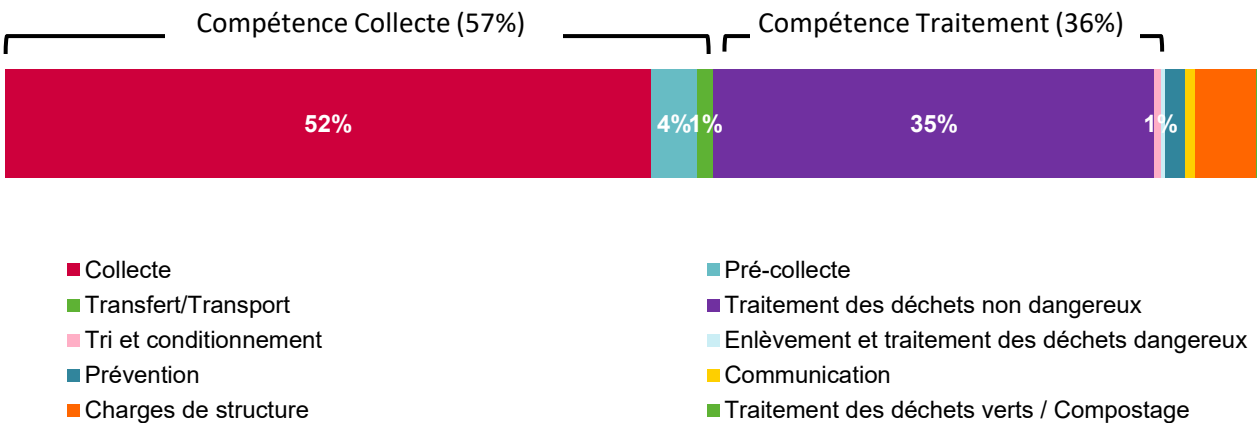


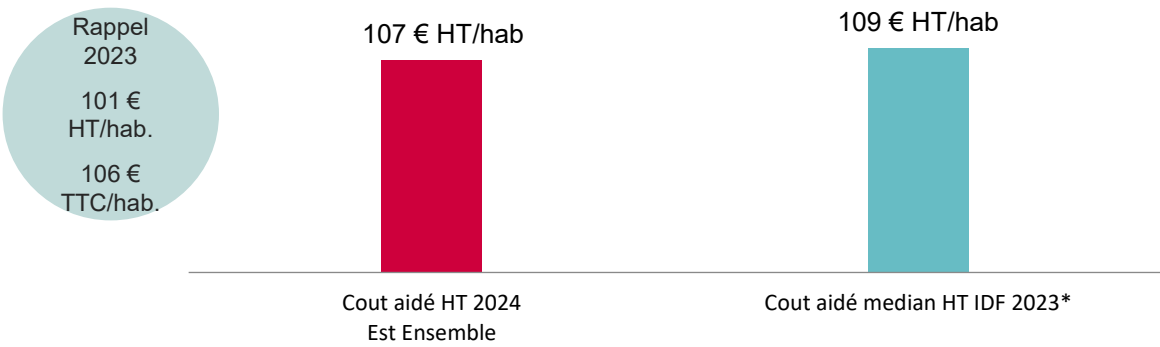
Figure 78 : Répartition des coûts 2024 par activité

Analyse de la répartition des coûts par flux des déchets municipaux hors corbeilles

Tableau 28 : Répartition des coûts complet par flux de déchets collectés € HT

	Coûts complet 2023 € HT	Coûts complet 2024 € HT	Part par flux
Ordures Ménagères Résiduelles	29 238 906 €	28 855 321 €	45,1%
Déchets alimentaires	720 910 €	1 608 376 €	2,5%
Verre	1 508 391 €	1 204 489 €	1,9%
Emballages et Papiers	5 262 465 €	6 375 438 €	10,0%
Déchets des déchèteries	4 770 387 €	4 745 616 €	7,4%
Flux spécifiques	3 594 550 €	5 137 436 €	8,0%
Dépôts sauvages	8 384 082 €	9 450 709 €	14,8%
Corbeille de rue	4 229 383 €	5 225 870 €	8,2%
Déchèterie de Paris et du SYCTOM	500 000 €	383 453 €	0,6%
Déchets des services municipaux	1 139 647 €	973 465 €	1,5%

Analyse des coûts de gestion des déchets ménagers par rapport à la population du territoire en 2024

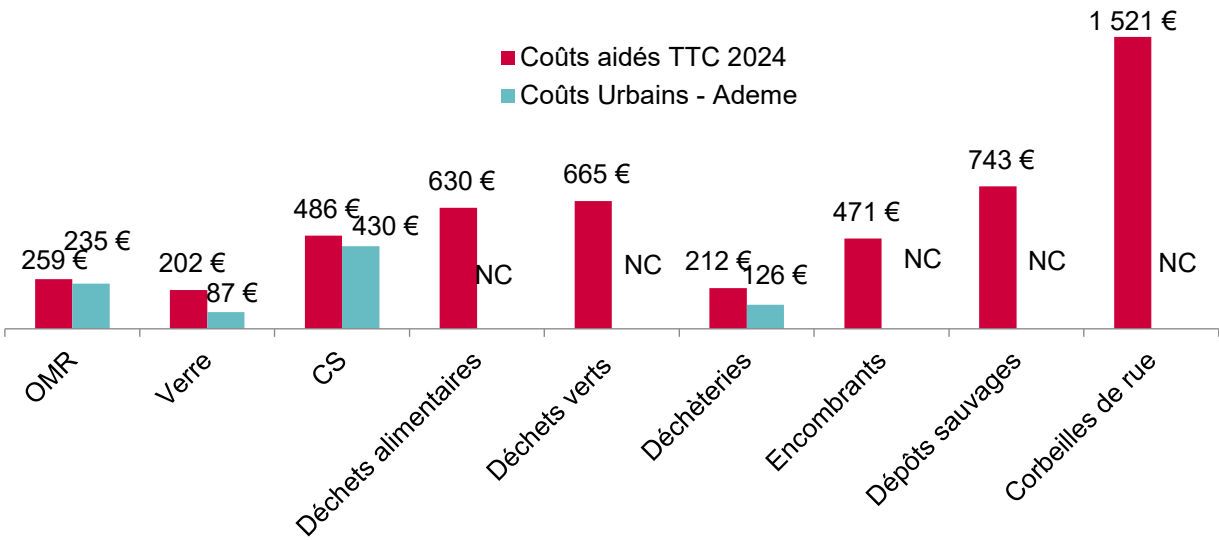


*Site internet de l'ORDIF – AVRIL 2025 : Chronique de l'économie circulaire n°3

N.B. : Ce coût comprend les flux d'OMR, de verre, d'emballages, des déchets alimentaires, des déchèteries, des déchets végétaux et des encombrants.

Figure 79 : Coûts de gestion des déchets ménagers par habitant

Analyse des coûts par tonne et type de flux collectés sur Est Ensemble en 2024



*NC : Non communiqué

Figure 80 : Coûts de gestion des déchets ménagers par tonne collectée



Détails des coûts par tonne par flux et mode de collecte sur le territoire en 2024

Tableau 29 : Détails des coûts par flux et par tonne de déchets collectés

Coût aidé TTC	2023	2024
OMR	259 €	259 €
OM en porte à porte	259 €	257 €
OM en point d'apport volontaire (hors pneumatique)	214 €	236 €
OM en point d'apport volontaire pneumatique	617 €	610 €
Verre	253 €	202 €
Verre en porte à porte	596 €	474 €
Verre en apport volontaire	70 €	87 €
Collecte Sélective des Emballages et Papiers	471 €	486 €
Collecte Sélective en porte à porte	454 €	459 €
Collecte sélective en apport volontaire (hors pneumatique)	426 €	607 €
Collecte sélective par aspiration pneumatique	2 195 €	1 779 €
Déchets alimentaires	488 €	630 €
DA en porte à porte	2 935 €	1 781 €
DA pro	47 €	47 €
DA en point d'apport volontaire	3 995 €	1 475 €
Déchets des déchèteries	213 €	212 €
Déchets verts en porte à porte	509 €	665 €
Encombrants	381 €	471 €
Dépôts Sauvages	669 €	742 €
Corbeilles de rue	1 224 €	1 521 €

Le coût aidé correspond au coût restant à la charge de la collectivité (charges – recettes liées à l'activité déchets pour l'ensemble des flux), qui doit être financé, dans le cas de notre

territoire, par la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) et la Redevance Spéciale.

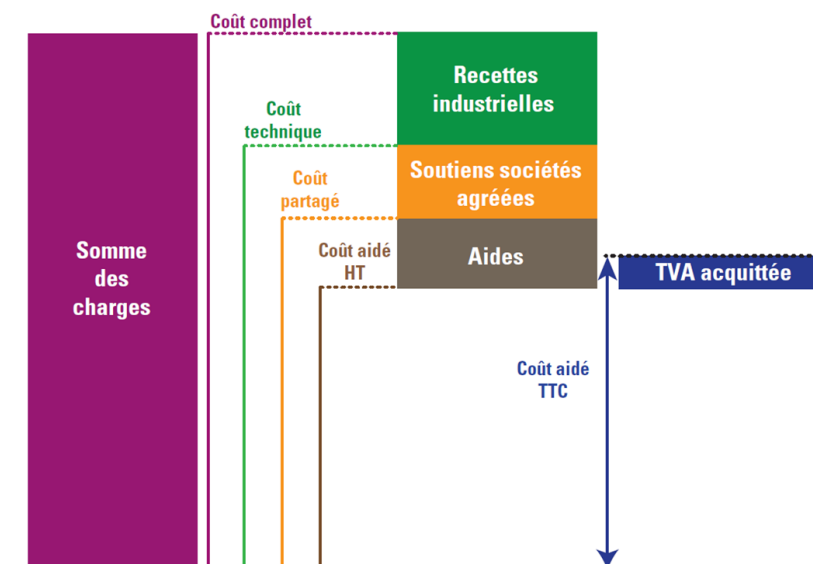


Figure 81 : Les différents types de coûts calculés dans la matrice - ADEME

En 2024, l'évolution des coûts de la gestion des déchets révèle des dynamiques contrastées entre les différents flux, mettant en évidence à la fois l'effet des choix organisationnels et des comportements des usagers.

Les ordures ménagères résiduelles enregistrent une légère baisse de leur coût global **(-1,3 %)**, tout en restant le poste prédominant (45,1 % des dépenses). Cette évolution reflète d'une part l'effet des politiques de réduction à la source et du développement du tri sélectif et d'autre part le poids structurel d'un flux encore très présent dans les tonnages. Le coût à la tonne reste stable **(259 €/t)**, mais des disparités apparaissent : la collecte en porte-à-porte tend à se rationaliser, tandis que l'apport volontaire classique voit son coût augmenter, conséquence directe des prix du nouveau marché de collecte.

Les déchets alimentaires connaissent une très forte hausse de leurs coûts **(+123 %)**, principalement parce que la collecte, initiée en octobre 2023. Cette généralisation, imposée par le cadre réglementaire, a entraîné une montée en charge rapide et un élargissement significatif des volumes collectés. Le coût moyen progresse de **488 € à 630 €/t**, mais une analyse détaillée montre des ajustements positifs : **les coûts en porte-à-porte et en apport volontaire diminuent par tonne collectée**, traduisant une rationalisation progressive des dispositifs. La hausse du coût global s'explique donc surtout par l'effet de volume, lié au passage d'un trimestre en 2023 à une année complète en 2024.

Le verre enregistre **une baisse significative** de ses coûts globaux **(-20 %)**, due à une meilleure performance de la collecte en apport volontaire et à des conditions contractuelles plus favorables. Les prix forfaitaires et variables du nouveau marché sont plus compétitifs que ceux de l'ancien. Le coût moyen unitaire chute de **253 €/t à 202 €/t**, avec une baisse marquée pour **la collecte porte-à-porte (596 € → 474 €/t)**, qui reste cependant plus coûteuse que **l'apport volontaire**, dont le coût demeure faible malgré une légère hausse **(70 € → 87 €/t)**. Cette évolution illustre une double dynamique : optimisation organisationnelle

grâce à l'apport volontaire et effet positif de la renégociation contractuelle sur la charge financière globale.

Les coûts globaux **des emballages et papiers augmentent de 21 %**, principalement en raison des forfaits plus élevés du nouveau marché, liés à **l'augmentation des fréquences de collecte**, entraînant mécaniquement une hausse de la part variable. Sur le plan unitaire, la collecte en porte-à-porte reste stable, tandis que l'apport volontaire hors pneumatique connaît une hausse significative, comme pour l'ensemble des flux en apport volontaire.

Les coûts liés aux **dépôts sauvages** et aux **corbeilles de rue** augmentent également, illustrant la pression persistante sur l'espace public et les défis de leur gestion. Cette tendance est amplifiée par les amortissements des véhicules électriques de la régie et par le coût plus élevé du montage financier des collectes dans le cadre du nouveau marché.

Les coûts liés à la collecte **des encombrants** augmentent, passant de **381 € à 471 €**, principalement en raison de l'augmentation des fréquences de collecte, ce qui entraîne mécaniquement une hausse des forfaits.

Ainsi, 2024 apparaît comme une année de transition : la politique de tri sélectif s'affirme et entraîne une hausse des coûts des filières dédiées, tandis que les incivilités et la gestion de l'espace public restent des postes particulièrement lourds et difficiles à maîtriser.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L’année 2024 a marqué une étape importante dans la consolidation des actions engagées par Est Ensemble pour améliorer la gestion des déchets, en cohérence avec les objectifs du Plan Zéro Déchet.

Extension de la collecte des déchets alimentaires, mise en place d’une collecte dédiée des cartons des commerçants, préparation du retrait de l’aspiration pneumatique et intégration progressive de la filière des déchets du bâtiment : autant d’avancées rendues possibles par un travail de terrain renforcé, une communication repensée et un accompagnement toujours plus ciblé des usagers.

Dans un contexte financier contraint, la collectivité a su maintenir un haut niveau d’exigence en matière d’efficacité du service public, en s’appuyant sur le suivi des performances et la structuration continue de ses services.

En 2025, Est Ensemble poursuivra la mise en œuvre de son plan de transition, avec la généralisation du tri des biodéchets, le développement du tri hors foyer conformément à la loi AGECL, la mise en place du nouveau cadre de la redevance spéciale et la poursuite du démantèlement du réseau d’aspiration des déchets à Romainville.

L’année à venir sera également placée sous le signe de l’évaluation renforcée des actions menées et de l’adaptation continue des outils au service d’un modèle de gestion des déchets plus sobre, plus équitable et plus résilient.



ADEME	: Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
CAEE	: Communauté d'agglomération Est Ensemble
C1	: Collecte 1 fois par semaine
C2	: Collecte 2 fois par semaine
CS	: Collecte sélective
EMPAP	: Emballages Ménagers et Papiers
VERRE	: Emballages en Verre (bouteilles, pots et bocaux)
CET	: Centre d'Enfouissement Technique
DAE	: Déchets d'Activités Economiques (déchets assimilables aux déchets ménagers)
DD	: Déchets Dangereux (anciennement DMS : Déchets ménagers spéciaux)
DEA	: Déchets d'Eléments d'Ameublement
DS	: Dépôts Sauvages
DEEE	: Déchets d'équipements électriques et électroniques
DV	: Déchets Végétaux
ELA	: Emballages Liquides Alimentaires
EPCI	: Etablissement Public de Coopération Intercommunale
EPTEE	: Etablissement Public Territorial Est Ensemble
ISDD	: Installation de stockage de déchets dangereux
ISDI	: Installations de stockage des déchets inertes
ISDND	: Installation de stockage de déchets non dangereux
OE	: Objets Encombrants
OMR	: Ordures Ménagères Résiduelles
PàP	: Collecte en Porte-à-porte
PAV	: Points d'Apports Volontaires (PAVA pour aériens et PAVE pour enterrés)
PLPDMA	: Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés
RS	: Redevance Spéciale
REP	: Responsabilité Elargi du Producteur
SYCTOM	: Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères
TLC	: Textiles, Linges de maison et Chaussures
TEOM	: Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
PMCB	: Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment
ESS	:

ANNEXE 2 : EVOLUTION DU PARC DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

Tableau 30 : Installation et remplacement de points d'apport volontaire (PAVA/PAVE/CPOM)

	Installation				Total Installation	Suppression		
	OM	CS	V	DA		OM	CS	V
Bagnolet	1	1	26	24	52			1
Bobigny	15	11	8		34			
Bondy	1	1	2		4	1	1	
Le Pré Saint-Gervais			16	28	44			
Les Lilas			1	29	30			
Montreuil	1		53	71	125	1		
Noisy-le-Sec	6	6	30		42			
Pantin				76	76			
Romainville	1	1	1		3	1	1	1
Est Ensemble	25	20	137	228	128	3	2	2

Tableau 31 : Répartition du nombre de points d'apport volontaire (PAVA/PAVE) par ville

Villes	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Bagnolet	60	62	62	77	89	126	142	158	161	178	178	205
Bobigny	4	4	9	48	77	84	84	84	81	83	112	146
Bondy	119	145	155	173	195	207	207	207	219	221	241	243
Le Pré Saint-Gervais	35	35	35	35	33	32	31	32	32	31	32	48
Les Lilas	25	25	25	25	23	24	45	45	45	44	50	51
Montreuil	386	396	400	404	394	405	428	438	447	457	457	510
Noisy-le-Sec	46	46	45	137	151	156	157	162	162	167	182	224
Romainville	123	123	123	123	140	144	144	146	151	156	161	161
Pantin										3	6	6
EST ENSEMBLE	798	836	854	1022	1102	1178	1238	1272	1298	1340	1419	1594

Tableau 32 : Nombre de bornes destinées à la collecte des textiles

Villes	Espace public	Espace privé	Total	Ratio/hab.
Bagnolet	31	1	32	0,8
Bobigny	11	1	12	0,2
Bondy	11	0	11	0,2
Le Pré Saint-Gervais	0	0	0	0,0
Les Lilas	0	3	3	0,1
Montreuil	10	8	18	0,1
Noisy-le-Sec	44	0	44	0,9
Pantin	23	1	24	0,3
Romainville	0	0	0	0,0
Est Ensemble	129	14	144	0,3

La déchèterie une solution pour évacuer ses déchets encombrants et dangereux

Les déchèteries offrent des solutions pour les déchets non collectés par les services de ramassage en porte-à-porte. Elles permettent ainsi de recycler et valoriser nos déchets.

Les dépôts sauvages de déchets sur la voie publique (y compris devant la déchèterie) sont une infraction passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 3 000 € !

Deux solutions complémentaires : • la déchèterie mobile

La déchèterie mobile est un service de proximité assuré par Est Ensemble en partenariat avec les villes. Cette installation ponctuelle permet une collecte des déchets au sein même des quartiers.

• le camion du Service Planète

Une collecte des déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, aérosols, batteries usagées...) est également proposée par le «Service Planète». Le camion Planète stationne dans toutes les villes de l'agglomération, à l'exception de Bondy et Montreuil, à des horaires fixes et réguliers.

Retrouvez les dates, horaires et emplacements des prochaines déchèteries mobiles et du Service Planète sur est-ensemble.fr.

Un geste pour l'environnement

Les déchets déposés en déchèterie fixes et mobiles sont valorisés, recyclés ou à défaut traités pour minimiser leur impact sur l'environnement.

Guide pratique des déchèteries

Déchèterie de Montreuil
127, rue Pierre de Montreuil

Lundi - vendredi : 12h30 à 19h
Samedi : 10h à 19h
Dimanche et jours fériés : 9h à 13h

Déchèterie de Bondy
85, avenue du 14 Juillet

Lundi - samedi : 9h30 à 12h - 14h à 18h
Dimanche : 9h30 à 12h30
Jours fériés : horaires inchangés

Fermeture de ces deux déchèteries
les 1^{er} janvier et 1^{er} mai

Déchèterie de Romainville
62, rue Anatole France

Horaires d'hiver : 1^{er} octobre au 31 avril
Du lundi au samedi : 8h à 19h45

Horaires d'été : 2 mai au 30 septembre
Du lundi au samedi : 8h à 20h45

Horaires des dimanches
et jours fériés :
8h à 15h45

Fermeture le 1^{er} mai

Infos déchets
0 805 055 055

0⁸ 055 055 055

Est Ensemble Grand Paris

Bagnollet / Bobigny / Bondy /
Le Pré Saint-Gervais / Les Lilas / Montreuil /
Noisy-le-Sec / Pantin / Romainville

Un service gratuit réservé aux particuliers

L'accès aux déchèteries gérées par Est Ensemble, entièrement gratuit, est réservé aux particuliers résidant sur les communes d'Est Ensemble : Bagnollet, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville.

La déchèterie du Syctom à Romainville est ouverte à tous les particuliers habitant l'une de ses 84 communes adhérentes.

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de la carte grise du véhicule, ils vous seront demandés.

Les professionnels doivent se diriger vers des déchèteries spécialisées. Plus d'informations en appelant le numéro Infos déchets : 0 805 055 055.

Accès et règlement

L'accès est limité aux véhicules < 1,90 m de hauteur et < 3,5 t (sauf dérogation pour les déchèteries de Bondy et Montreuil).

L'apport de déchets est limité à 2m³ par jour et par foyer.

L'accès d'un usager à la déchèterie et l'admission des déchets sont du seul ressort des agents d'Est Ensemble ou du Syctom.

Accès des associations

Les associations peuvent formuler une demande d'accès en déchèterie par courrier à Est Ensemble pour les déchèteries de Bondy et Montreuil et au Syctom pour la déchèterie de Romainville. Pour connaître tous les éléments à indiquer dans ce courrier, consultez est-ensemble.fr/decheteries.

Pour quels déchets ?

sont autorisés les déchets suivants :

- Déchets d'ameublement (matelas, sommiers...)
- Déchets de bricolage / Gravats / Terre / Plâtre / Vitre
- Déchets des Jardins / Bois de taille
- Bois / Cartons / Verre
- Emballages plastiques / Papier
- Huiles usagées / leurs bidons
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (DSE)
- Métaux
- Déchets ménagers spéciaux (DMS) dans leur contenant d'origine tels que : peintures, solvants, acides et bases, aérosols non vidés, produits d'entretien, produits phytosanitaires, néons, ampoules à économie d'énergie, piles et batteries.

Ne sont pas acceptés :

- Déchets des professionnels
- Ordures ménagères
- Boue / matières de vidanges
- Textiles
- Déchets de soins (seringues...)
- Produits explosifs ou radioactifs
- Plastiques agricoles
- Invendus de marché (légumes, fruits)
- Déchets amiantés / Pneus jantés
- Boutelles de gaz vides ou pleines / extincteurs
- Cadavres d'animaux

La déchèterie de Romainville : cas particuliers

Les déchets acceptés par la déchèterie de Romainville sont : les mêmes que dans les déchèteries communales (ci-contre), **sauf les déchets suivants qui sont refusés :**

- Luminaires
- Pneumatiques
- Produits phytosanitaires
- Tubes néon + ampoules à économie d'énergie

Peinture, solvant, colle et vernis sont acceptés mais en quantité limitée.

Pour la déchèterie de Romainville, l'accès est limité à :

- 1 passage par jour pour les véhicules utilitaires ou avec remorque
- 2 passages par jour pour un véhicule léger.

Déchet-tri :

Pour mieux valoriser vos déchets, pensez à les trier avant de vous présenter à la déchèterie. Par exemple, lors de travaux, vous pouvez séparer le gravas du plâtre, des déchets d'ameublement ou du bris de vitres. Cela permettra de mettre **chaque type de déchets** dans des **bennes dédiées** au lieu de jeter l'ensemble dans le « tout venant ».

Par ce simple geste, vous contribuez au respect de l'environnement.

Retrouvez le règlement intérieur des déchèteries de Bondy et de Montreuil sur le site Internet d'Est Ensemble :

est-ensemble.fr/decheteries

et le règlement intérieur de la déchèterie de Romainville sur le site Internet du Syctom : syctom-paris.fr

Tableau 33 : Destination et mode de traitement par flux

FLUX DE DECHETS COLLECTES	GESTION DE LA FILIERE	DESTINATION DES DECHETS	MODE DE TRAITEMENT
Déchets collectés en PAP- PAV			
Ordures Ménagères Résiduelles	Installation SYCTOM	Centre de transfert de Romainville	Valorisation énergétique (incinération) ou stockage (enfouissement)
Emballages et Papiers	Installation SYCTOM	Centre de tri de Romainville	Tri puis valorisation matière
Déchets alimentaires	Contrat Est Ensemble	MOULINOT Stains - 93	Valorisation énergétique (méthanisation et compostage)
Emballages en Verre	Contrat Est Ensemble	Centre de transfert de COVED à Noisy-le-Sec ou MINERIS PATE à Villeparisis	Valorisation matière
Objets encombrants	Contrat SYCTOM	SUEZ Pantin.- 93 PAPREC la Courneuve - 93 - SUEZ RR IWS MINERALS - 77270 VILLEPARISIS	Tri puis valorisation matière ou stockage (enfouissement)
Déchets d'Amiantes	Contrat EST Ensemble	- LA ROUTIERE DE L'EST PARISIEN - 77410 CLAYE-SOUILLY	ISDI
Dépôts sauvages	Contrat SYCTOM	Derichebourg à Noisy-le-Sec ou Paprec à la Courneuve	Tri puis valorisation matière ou stockage (enfouissement)
Déchets végétaux hors déchèterie	Contrat EST Ensemble	Compostage CVE à Chalifert ou PSL Mitry-Compans ou Bioviva Roissy	Compostage
Textiles	Hors Contrat	- Le Relais 75 à Pantin - Le Relais Nord Est-IdF à Bobigny, Noisy, Montreuil, Bondy - Eco-textile à Bagnolet	Tri puis valorisation matière
Déchets collectés en Déchèteries			
Tout venant		SUEZ Pantin- 93	Tri du bois/carton/ferraille puis enfouissement
Pneus	Contrat Est Ensemble	REP Claye-Souilly 77	Valorisation matière
Carton	Installation SYCTOM	Centre de tri Romainville	Valorisation matière
Déchets végétaux	Contrat Est Ensemble	Centre de compostage TEVA	Compostage
Gravats	Contrat Est Ensemble	La Queue en Brie	Valorisation/Remblai
Bois	Contrat Est Ensemble	SLB à Neuilly Plaisance	Valorisation matière
Eco Mobilier	Contrat Est Ensemble	SUEZ Pantin	Valorisation matière
D3E	Contrat Est Ensemble	Filière REP*	Valorisation matière
Déchets dangereux	Contrat Est Ensemble	Filière REP*	Valorisation matière
PMCB	Contrat Est Ensemble	CHIMIREC Dugny	Traitement spécifique
	Contrat Est Ensemble	Filière REP*	Valorisation matière

*Eco-organisme organisationnel – REP : Responsabilité Elargie des Producteurs

**Tableau 34 : Liste des porteurs de projets retenus dans le cadre de l'appel à projets 2021
(projets en cours)**

Structures	Thématiques	Reste à allouer par le jury (€)
ALRA	Multi thématique	9 970,00 €
Altrimenti	Gaspillage alimentaire	19 500,00 €
Biocycle	Gaspillage alimentaire	19 500,00 €
La Fabric'a - Collecteam	Réemploi	6 084,00 €
Temps Libre/Recyclerie de la Noue - Collecteam	Réemploi	6 786,00 €
Amelior - Collecteam	Réemploi	8 640,00 €
Ecobul	Réemploi	5 067,95 €
Fablab La Verrière	Réemploi	9 750,00 €
Lemon Tri	Tri	9 682,40 €
Observatoire du Partage - BOM	Réemploi	42 999,00 €
Alchimistes	Réemploi	11 492,00 €

**Tableau 35 : Liste des porteurs de projets retenus dans le cadre du fonds zéro déchet 2022
(projets en cours)**

Structures	Thématiques	Reste à allouer par le jury (€)
Baluchon	Éco-consommation	25 000,00 €
Cyclofficine de Pantin	Réemploi	10 500,00 €
Dans ma petite cuisine	Gaspillage alimentaire	5 000,00 €
Ecologie au Pré	Réemploi	3 150,00 €
Fourmis Vertes	Multi thématique	10 730,00 €
Koshka Luna	Multi thématique	25 740,00 €
La Collecterie	Réemploi	19 000,00 €
La Facto	Multi thématique	8 100,00 €
La Grande Ourcq	Réemploi	26 108,00 €
La Préception	Réemploi	4 690,00 €
Neptune	Réemploi	12 500,00 €
Oh Cyclo	Réemploi	17 250,00 €
Pandobac	Éco-consommation	9 000,00 €
Pulsart	Multi thématique	2 750,00 €
Recyclerie de la Noue	Réemploi	24 930,00 €
Sens de l'humus (anti-gaspi)	Gaspillage alimentaire	8 900,00 €
Sens de l'humus (pavillon de compostage)	Compostage	7 560,00 €
Vesto	Réemploi	18 000,00 €
Zero Waste Paris	Éco-consommation	6 937,45 €

**Tableau 36 : Liste des porteurs de projets retenus dans le cadre du fonds zéro déchet 2023
(projets en cours)**

Structures	Thématiques	Reste à allouer par le jury (€)
Ca nous emballe	Éco-consommation	26 625,00 €
Les Curiosités	Multi thématique	8 745,00 €
Emmaüs Coup de main	Réemploi	2 009,00 €
La Collecterie	Réemploi	2 009,00 €
La Grande Ourcq	Réemploi	2 009,00 €
La Recyclerie de La Noue Bagnolet	Réemploi	2 009,00 €
REFER	Réemploi	1 872,00 €
L'art en Partage	Multi thématique	4 375,00 €
Cie Coriossol	Multi thématique	2 450,00 €
Coordination Eau	Éco-consommation	4 095,00 €
E-graine	Gaspillage alimentaire	27 000,00 €
Oh Cyclo	Réemploi	24 800,00 €
Sens de l'humus	Gaspillage alimentaire	3 850,00 €
Récolte Urbaine	Gaspillage alimentaire	20 650,00 €
Les Valoristes	Réemploi	35 000,00 €
Floracité	Gaspillage alimentaire	1 750,00 €
Neptune	Réemploi	15 000,00 €
Dans ma petite cuisine	Gaspillage alimentaire	7 500,00 €
Association Les Fourmis vertes	Multi thématique	8 500,00 €
Mejless	Gaspillage alimentaire	2 000,00 €
Terravox	Réemploi	10 000,00 €
La Facto	Multi thématique	2 500 €
REFER - Dossier commun	Réemploi	5 470,00 €
Emmaüs Coup de Main - Dossier commun	Réemploi	5 210,50 €
La Collecterie - Dossier commun	Réemploi	9 043,50 €
La Grande Ourcq - dossier commun	Réemploi	5 210,50 €
La Recyclerie de la Noue - Dossier Commun	Réemploi	5 065,50 €
En toutes lettres	Réemploi	1 750,00 €

Tableau 37 : Liste des porteurs de projets retenus dans le cadre du fonds zéro déchet 2024
(projets démarrés en 2024)

Structures	Thématiques	Montants alloués (€)
PAM EBE	Éco-consommation	50 000,00 €
Couleur d'Avenir	Multi thématique	60 000,00 €
L'art en Partage	Multi thématique	5 000,00 €
La collecterie	Réemploi	5 000,00 €
LEO	Réemploi	58 700,00 €
Les Compagnons bâtisseurs	Éco-consommation	60 000,00 €
Les Curiosités	Multi thématique	6 540,00 €
Récolte Urbaine	Multi thématique	24 000,00 €
Transonore	Multi thématique	29 700,00 €
Zero Waste Paris	Multi thématique	12 000,00 €

Tableau 38 : Dispositifs et actions de sensibilisation à la gestion des déchets

	Public/ Dispositifs	Objectifs	Thématiques	Organisation
Stands d'Information	Grand Public dont enfants / Installés lors d'événements locaux pour toucher un large public.		Tri des Déchets (17 stands) Propreté Urbaine (8 stands) Autres Thématiques (6 stands) Comprend le compostage, la lutte contre le gaspillage alimentaire, et les ateliers Do It Yourself.	Organisés à la demande des villes ou à l'initiative d'Est Ensemble lors d'événements comme les fêtes de quartier ou de ville.
Pied d'immeuble	Grand Public dont enfants / Installés à côté des PAV ou en bas des collectifs	Rediffusion des Consignes de Tri Reclarifier l'utilisation des PAV Sensibilisation à des Thématiques Spécifiques Accompagnement du Déploiement des Nouveaux Rythmes de Collecte	Tri Utilisation des PAV	Planifiés en fonction des besoins identifiés par Est Ensemble, des demandes des villes ou des bailleurs.
Porte-à-Porte	Grand Public Interventions directes auprès des habitants pour une communication personnalisée et efficace.		Rappel des consignes de tri Utilisation des points d'apport volontaire	Planifiés en fonction des besoins identifiés par Est Ensemble, des nouveaux projets de construction ou de réhabilitation, et des demandes des villes ou des bailleurs.
Animations scolaires	Jeunesse : Elèves de primaires / fin de maternelle / collèges	Sensibiliser les élèves à l'enjeu de la diminution et du tri des déchets	Socle de base : Tri / Propreté urbaine / Gaspillage alimentaire. Et autres thématiques	A la demande des enseignants ou sur proposition d'Est Ensemble.

ANNEXE 8 : ÉVOLUTIONS DES TONNAGES ET RATIOS/HABITANT

Tableau 39 : Evolution des tonnages et des ratios de production/hab. des déchets ménagers et des tas sauvages sur le territoire

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evol n-1
Population Insee	415 438 hab.	418 239 hab.	424 430 hab.	427 949 hab.	433 037 hab.	437 145 hab.	440 811 hab.	0,84%
Déchets ménagers et assimilés* + DS	181 079	184 930	189 957	200 686	187 596	186 399	187 188	0,42%
Ratio de production (Kg/hab.)	435,9 kg/hab.	442,2 kg/hab.	447,6 kg/hab.	468,9 kg/hab.	433,2 kg/hab.	426,4 kg/hab.	424,6 kg/hab.	-0,41%

*Ordures ménagère résiduelles, collecte sélective hors verre, verre, objets encombrants et déchèterie Est Ensemble

Tableau 40 : Evolution des ratios de production/hab. des déchets ménagers et des tas sauvages sur le territoire

TYPE DE FLUX	Ratio de production 2023	Ratio de production 2024	Ecart	Evol n-1
Population	437 145	440 811	3 666	0,84%
Ordures ménagères résiduelles	268,1 kg/hab.	263,2 kg/hab.	-4,97 kg	-1,85%
Multi-Matériaux	26,8 kg/hab.	30,3 kg/hab.	3,5 kg	13,09%
Verre	11,7 kg/hab.	12,3 kg/hab.	0,6 kg	5,16%
Encombrants	19,02 kg/hab.	22,08 kg/hab.	3,05 kg	16,08%
Déchets verts PAP	2,30 kg/hab.	2,52 kg/hab.	0,22 kg	9,37%
Dépôts Sauvages	32,08 kg/hab.	31,85 kg/hab.	-0,23 kg	-0,70%

Tableau 41 : Evolution des tonnages collectés dans les déchèteries fixes gérées par Est ensemble (hors SYCTOM)

Flux de déchets acceptés par les déchèteries de Bondy et Montreuil	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evol n-1
Tout venant	12 571 t.	12 399 t.	14 679 t.	18 916 t.	12 806 t.	14 816 t.	15 127 t.	2%
Pneus	28 t.	31 t.	28 t.	40 t.	67 t.	44 t.	75 t.	72%
Carton	91 t.	120	94 t.	138 t.	118 t.	83 t.	81 t.	-3%
Déchets végétaux	381 t.	519 t.	387 t.	512 t.	501 t.	498 t.	546 t.	10%
Gravats	9 731 t.	9 742 t.	9 163 t.	13 457 t.	12 275 t.	11 529 t.	10 187 t.	-12%
Bois	1 752 t.	1 735 t.	1 894 t.	2 745 t.	1 080 t.	892 t.	759 t.	-15%
Eco Mobilier	788 t.	890 t.	213 t.	678 t.	1 126 t.	1 762 t.	1 651 t.	-6%
DEEE	156 t.	153 t.	144 t.	132 t.	115 t.	116 t.	91 t.	-21%
Déchets dangereux	48 t.	45 t.	42 t.	46 t.	161 t.	217 t.	71 t.	-67%
TOTAL DECHETERIES	25 544 t.	25 632 t.	26 642 t.	36 664 t.	28 247 t.	29 955 t.	28 588 t.	-4,6%